BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Éducation
Manitoba

MG-9238

PROJET DE RECHERCHE
SUR LES
PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANCAIS
MANITOBA
1983

Le ministère de l'Education a entreprise la présente étude en collaboration avec certaines divisions scolaires pendant l'année scolaire 1982-1983. La direction de l'étude a été confiée au Bureau de l'Education française.

Publication autorisée

par le

Bureau de l'Education française
Ministère de l'Education

Guy L. Roy, Sous-ministre adjoint

LES CONCLUSIONS ET LES OPINIONS CONTENUES DANS LE PRESENT RAPPORT SONT CELLES DE L'ENQUETEUR PRINCIPAL ET NE REFLETENT PAS NECESSAIREMENT LES OPINIONS OU LES POLITIQUES DU MINISTERE DE L'EDUCATION.

BUREAU DE L'EDUCATION FRANCAISE

PROJET DE RECHERCHE
SUR LES
PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS
MANITOBA
1933

1181, avenue Portage, bureau 509, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 (204) 944-6916

MANITOBA

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

PRÉFACE

Les personnes chargées de l'introduction de programmes d'étude dans une division sont souvent confrontées à une masse d'information qui brouille les choix qui s'offrent à eux. D'ailleurs, cette information est souvent incomplète, contradictoire, voire uniquement accessible à un chercheur spécialisé.

En collaboration avec les divisions scolaires, le Bureau de l'Education française du ministère de l'Education a demandé à un groupe de recherche d'étudier les programmes d'immersion en français au Manitoba. Le groupe a terminé une analyse complète des programmes du Manitoba et la présente étude, à l'exemple de celle conduite sur les programmes d'immersion au Manitoba qui a été publiée en 1981, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation continue des programmes d'immersion en français dans la province. Le Bureau de l'Education française offre à ses clients du milieu de l'éducation un résumé de ce projet de recherche. Ce document est disponible en anglais et en français.

Le Bureau de l'Education française tient à remercier tout particulièrement les représentants des divisions qui ont participé à cette étude pour l'aide qu'ils ont apportée et l'appui qu'ils ont accordé au projet. Le Bureau tient également à remercier toutes les autres personnes qui ont participé de près ou de loin au projet.

Guy L. Roy,
sous-ministre adjoint

LES PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS

AU MANITOBA:

ÉVALUATION PORTANT SUR LA 6e ET LA 9e ANNÉE

RAPPORT FINAL

novembre 1983

CERECO INC.
Centre de recherche et de consultation
575, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3L6

Tél: (204) 247-6750

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
REMERCIEMENTS	i
RÉSUMÉ	ii
INTRODUCTION	1
I - OBJECTIFS ET LIMITE DE LA RECHERCHE	3
II - MÉTHODE DE RECHERCHE	6
A) Sujets	6
B) Tests et questionnaires	7
C) Échéancier et méthodes retenues pour les tests et les questionnaires	11
III - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	13
A) Description statistique de la population étudiante	13
B) Indice de la condition socio-économique et quotient intellectuel	18
C) Résultats des tests en anglais et en mathématiques	19
D) Maîtrise du français	24
E) Attitudes et activités des étudiants	47
F) Attitudes et motivation des parents	52
G) Caractéristiques des enseignants	57
H) Caractéristiques des directeurs d'école	67
IV - SOMMAIRE ET CONCLUSIONS	74
A) Résultats en anglais	74
B) Résultats en mathématiques	75
C) Maîtrise du français	75
D) Perceptions et attitudes	77
E) Conclusions	78
F) Incidences sur le plan pédagogique	79
ANNEXES	

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
TABLEAU 1	POPULATION TOTALE COUVERTE PAR L'ÉTUDE, PAR NIVEAU SCOLAIRE ET TYPE	6
TABLEAU 2	POPULATION RÉELLE TOTALE ET POPULATION D'ÉLÈVES ET DE PARENTS RETENUE POUR L'ANALYSE, PAR NIVEAU SCOLAIRE	13
TABLEAU 3	NOMBRE DE CLASSES, PAR NIVEAU, MILIEU ET PROGRAMME	14
TABLEAU 4	POURCENTAGE DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS, PAR GROUPE ET NIVEAU	16
TABLEAU 5	ANALYSE, PAR GROUPE, DE COVARIANCE DES RÉSULTATS DES TESTS EN ANGLAIS ET EN MATHÉMATIQUES, ÉLÈVES EN IMMERSION - 6e ANNÉE	20
TABLEAU 5A	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, CONCEPTS MATHÉMATIQUES T.C.C.B. - 6e ANNÉE	21
TABLEAU 5B	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, NORMES CANADIENNES - 6e ANNÉE	22
TABLEAU 6	ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DES TESTS EN ANGLAIS ET EN MATHÉMATIQUES, ÉLÈVES EN IMMERSION - 9e ANNÉE	23
TABLEAU 6A	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, NORMES CANADIENNES - 9e ANNÉE	24
TABLEAU 7	NOMBRE D'ÉLÉMENTS CONTENUS DANS LES TESTS DE FRANÇAIS, PAR TEST ET NIVEAU	25
TABLEAU 8	ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES TESTS DE LECTURE ET DE COMPRÉHENSION AUDITIVE - 6e ANNÉE	26
TABLEAU 8A	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, TEST DE LECTURE - 6e ANNÉE	27
TABLEAU 8B	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, COMPRÉHENSION AUDITIVE - 6e ANNÉE	28
TABLEAU 9	ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ÉCRITE - 6e ANNÉE	29

		PAGE
TABLEAU 9A	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - ORTHOGRAPHE - 6e ANNÉE	30
TABLEAU 9B	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - GRAMMAIRE ET SYNTAXE - 6e ANNÉE	30
TABLEAU 9C	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - VOCABULAIRE - 6e ANNÉE	31
TABLEAU 9D	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - COMMUNICATION - 6e ANNÉE	31
TABLEAU 9E	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - MOYENNE TOTALE - 6e ANNÉE	32
TABLEAU 10	ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ORALE - 6e ANNÉE	33
TABLEAU 10A	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - COMPRÉHENSION - 6e ANNÉE	34
TABLEAU 10B	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - PRONONCIATION - 6e ANNÉE	34
TABLEAU 10C	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - GRAMMAIRE ET SYNTAXE - 6e ANNÉE	35
TABLEAU 10D	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - VOCABULAIRE - 6e ANNÉE	35
TABLEAU 10E	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - COMMUNICATION - 6e ANNÉE	36
TABLEAU 10F	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - MOYENNE GÉNÉRALE - 6e ANNÉE	36
TABLEAU 11	ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DES TESTS DE COMPRÉHENSION AUDITIVE ET DE LECTURE - 9e ANNÉE	37

PAGE

TABLEAU 11A TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, TEST DE LECTURE - 9e ANNÉE 38

TABLEAU 11B TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, COMPRÉHENSION AUDITIVE - 9e ANNÉE 39

TABLEAU 12 ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ÉCRITE - 9e ANNÉE 40

TABLEAU 12A TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - ORTHOGRAPHE - 9e ANNÉE 41

TABLEAU 12B TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - GRAMMAIRE ET SYNTAXE- 9e ANNÉE 41

TABLEAU 12C TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - VOCABULAIRE - 9e ANNÉE 42

TABLEAU 12D TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - COMMUNICATION - 9e ANNÉE 42

TABLEAU 12E TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ÉCRITE - MOYENNE GÉNÉRALE - 9e ANNÉE 43

TABLEAU 13 ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ORALE - 9e ANNÉE 44

TABLEAU 13A TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - COMPRÉHENSION - 9e ANNÉE 45

TABLEAU 13B TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - PRONONCIATION - 9e ANNÉE 45

TABLEAU 13C TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - GRAMMAIRE ET SYNTAXE - 9e ANNÉE 46

TABLEAU 13D TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - VOCABULAIRE - 9e ANNÉE 46

		PAGE
TABLEAU 13E	TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, EXPRESSION ORALE - MOYENNE GÉNÉRALE - 9e ANNÉE	47
TABLEAU 14	PERCEPTION CHEZ LES ÉLÈVES, PAR GROUPE, DE L'UTILISATION DU FRANÇAIS - 6e ANNÉE	48
TABLEAU 15	PERCEPTION DE L'UTILISATION DU FRANÇAIS, CHEZ LES ÉLÈVES, PAR GROUPE - 9e ANNÉE	49
TABLEAU 16	DÉCISION DES ÉLÈVES DE CONTINUER OU NON À SUIVRE LE PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET RAISONS INVOQUÉES, PAR GROUPE - 6e ANNÉE	50
TABLEAU 17	DÉCISION DES ÉLÈVES DE CONTINUER OU NON A SUIVRE LE PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET RAISONS INVOQUÉES, PAR GROUPE - 9e ANNÉE	51
TABLEAU 17A	RAISONS INVOQUÉES PAR LES ÉLÈVES QUI NE VEULENT PAS POURSUIVRE LEURS ÉTUDES DANS LE PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS, PAR GROUPE - 9e ANNÉE	52
TABLEAU 18	PERCEPTION QU'ONT LES PARENTS DE LA PARTICIPATION DE LEUR(S) ENFANT(S) AUX ACTIVITÉS, PAR GROUPE - 6e ANNÉE	53
TABLEAU 19	PERCEPTION QU'ONT LES PARENTS DE LA PARTICIPATION DE LEUR(S) ENFANT(S) AUX ACTIVITÉS, PAR GROUPE - 9e ANNÉE	54
TABLEAU 20	PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS, TAUX DE SATISFACTION DES PARENTS PAR NIVEAU ET GROUPE	55
TABLEAU 21	DÉCISION DES PARENTS D'INSCRIRE LEUR(S) ENFANT(S) A UN PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET NIVEAU PRÉVU, PAR GROUPE - 6e ANNÉE	55
TABLEAU 22	DÉCISION DES PARENTS D'INSCRIRE LEUR(S) ENFANT(S) A UN PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET NIVEAU PRÉVU, PAR GROUPE - 9e ANNÉE	56
TABLEAU 23	EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT, PAR MILIEU	57
TABLEAU 24	NOMBRE MOYEN D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT, PAR PROGRAMME, MILIEU ET NIVEAU	59
TABLEAU 25	LANGUE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN IMMERSION, PAR NIVEAU ET MILIEU	60

		PAGE
TABLEAU 26	FORMATION DÉCLARÉE DE L'ENSEIGNANT, PAR PROGRAMME, MATIÈRE, MILIEU ET NIVEAU	61
TABLEAU 27	ÉTUDES RECONNUES DÉCLARÉES, PAR PROGRAMME, MATIÈRE, MILIEU ET NIVEAU	63
TABLEAU 28	PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DÉCLARÉ, PAR PROGRAMME, MATIÈRE, MILIEU ET NIVEAU	64
TABLEAU 29	UTILISATION DU FRANÇAIS DANS LA DOCUMENTATION AFFICHÉE OU À L'OCCASION D'ACTIVITÉS SCOLAIRES, PERCEPTION DES ENSEIGNANTS, PAR MILIEU	65
TABLEAU 30	UTILISATION DU FRANÇAIS PAR LES ÉLÈVES, PERCEPTION DES ENSEIGNANTS, PAR MILIEU	66
TABLEAU 31	MILIEU LE PLUS PROPICE POUR ATTEINDRE LES BUTS DU PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS, PERCEPTION DES ENSEIGNANTS, PAR MILIEU	67
TABLEAU 32	EXPÉRIENCE ADMINISTRATIVE DES DIRECTEURS, PAR TYPE D'ÉCOLE ET MILIEU	68
TABLEAU 33	POINT DE VUE DES DIRECTEURS AU SUJET DE LA FAÇON DONT ILS MAÎTRISENT ET UTILISENT L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS, PAR MILIEU	69
TABLEAU 34	LANGUE DE FORMATION DES DIRECTEURS, PAR MILIEU ET NIVEAU	70
TABLEAU 35	UTILISATION DU FRANÇAIS À L'ÉCOLE, PERCEPTION DES DIRECTEURS, PAR MILIEU	71
TABLEAU 36	DOMAINES ADMINISTRATIFS DU PROGRAMME D'IMMERSION QUI CRÉENT LE PLUS DE DIFFICULTÉ PERCEPTION DES DIRECTEURS, PAR MILIEU	73

REMERCIEMENTS

Le présent rapport fait état des résultats d'un projet de recherche portant sur les programmes d'immersion en français au Manitoba, qui s'est déroulé pendant l'année scolaire 1982-1983.

Les auteurs remercient les membres du Comité consultatif des divisions scolaires et les fonctionnaires du ministère de l'Education de leur participation. Ils désirent également souligner la contribution des fonctionnaires de la division scolaire, qui ont aidé au rassemblement des données présentées dans le rapport, des personnes responsables du rassemblement des données dans chaque division scolaire, des surveillants des tests et des questionnaires, des parents, des directeurs et des enseignants. Les auteurs tiennent aussi à remercier tout particulièrement les étudiants qui ont participé au projet.

RÉSUMÉ

Les programmes d'immersion en français au Manitoba: évaluation portant sur la 6e et la 9e année

Depuis une dizaine d'années, les programmes d'immersion en français sont de plus en plus en demande au Manitoba comme ailleurs. Or, pour répondre à la demande, les divisions scolaires et le ministère de l'Éducation doivent prendre des décisions relatives à l'orientation de leurs programmes. Afin d'arrêter des orientations convenables, les divisions scolaires et le Ministère se sont rendus compte qu'il était indispensable d'évaluer les programmes existants dans la province.

Cette étude compare d'abord la connaissance de l'anglais et des mathématiques des élèves des groupes d'immersion de 6e et de 9e année aux normes nationales. Elle compare également les résultats de tests en français ainsi que la maîtrise de la langue française entre les différents groupes d'immersion ainsi que par rapport à un échantillon d'élèves dont le français est la langue maternelle. L'étude examine différents types de programmes (immersion précoce, intermédiaire et tardive, totale ou partielle) offerts dans différents milieux (immersion ou milieu mixte). Des élèves, leurs parents, des enseignants et des directeurs d'établissements ont répondu aux questionnaires afin de fournir des renseignements supplémentaires sur les programmes d'immersion en français au Manitoba.

L'étude fait ressortir que les élèves des cours d'immersion en français atteignent et même dépassent les normes nationales en anglais et en mathématiques. Les programmes d'immersion en français n'ont aucun effet négatif sur les résultats scolaires dans ces matières. Le programme d'immersion totale précoce constitue le milieu d'immersion qui offre les meilleurs résultats. Toutefois, les élèves des groupes d'immersion en français obtiennent des résultats plus faibles sur le plan de la maîtrise du français que les élèves dont la langue maternelle est le français. Les programmes d'immersion totale tardive et intermédiaire offrent également des résultats positifs. Le type de programme et le milieu influencent le rythme d'apprentissage du français: les élèves qui sont dans un milieu

d'immersion et qui suivent un programme d'immersion totale obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui sont dans un milieu anglais ou qui suivent un programme d'immersion partielle.

Alors que les parents sont en général satisfaits du programme et du milieu dans lequel évolue leur enfant, les enseignants et les directeurs estiment que le milieu d'immersion est celui qui permet le mieux d'atteindre les objectifs des programmes d'immersion en français.

I- INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, on a mis en place au Manitoba toute une gamme de programmes d'immersion en français. Bien que ces programmes varient (immersion précoce, intermédiaire ou tardive et totale ou partielle) ainsi que le milieu où ils sont mis en vigueur (écoles d'immersion, centres d'immersion dans des écoles anglaises ou françaises, c'est-à-dire des milieux mixtes à deux ou trois programmes), ils s'inspirent généralement des programmes existants en Ontario et au Québec.

Les programmes d'immersion en français sont donc de plus en plus en demande au Manitoba comme ailleurs. Or, pour répondre à la demande, les divisions scolaires qui offrent ces programmes et le ministère de l'Education doivent prendre des décisions relatives à l'orientation de ces programmes. Afin d'arrêter des orientations convenables, les divisions et le Ministère se sont rendus compte qu'il était indispensable d'évaluer les programmes existants dans la province.

En 1980-1931, le ministère de l'Education, en collaboration avec certaines divisions scolaires, a entrepris l'évaluation des programmes d'immersion en français existant au Manitoba.[1] Les résultats de l'évaluation concordaient avec ceux d'études conduites au Québec et en Ontario. L'évaluation a indiqué que les étudiants des cours d'immersion en français avaient une connaissance de l'anglais et des mathématiques qui était égale voire supérieure aux normes nationales. L'étude a également fait ressortir que les programmes d'immersion en français n'avaient aucun effet négatif sur le rendement scolaire dans ces matières. Sur le plan de la maîtrise du français et du rendement scolaire en français, le programme d'immersion totale précoce dans un milieu d'immersion est celui qui offre les meilleurs résultats. Le type de programme et le milieu influencent le rythme

---

[1] CERECO Inc., Programmes d'immersion en français au Manitoba: une évaluation, avril 1981

d'apprentissage du français: les étudiants qui sont dans un milieu d'immersion et qui participent à un programme d'immersion totale réussissent mieux que ceux qui sont dans un milieu anglophone ou qui suivent un programme d'immersion partielle.

Le présent rapport expose les résultats de la deuxième évaluation des programmes d'immersion en français au Manitoba à partir de données qui ont été recueillies en avril, mai et juin 1983 dans des écoles qui offraient des programmes d'immersion en français, en 6e et 9e année.

Le premier chapitre présente les principaux objectifs et les limites de l'étude. Le deuxième chapitre décrit les groupes visés par le projet de recherche: la population cible et la population témoin d'étudiants, les parents, les enseignants et les directeurs d'école. Suit un examen des tests et des questionnaires qui englobe également la présentation des tests normalisés et la méthode employée pour la construction du test et du prétest et pour la rotation des autres instruments de mesure. Le chapitre se termine par une présentation de l'échéancier et des méthodes retenues pour le rassemblement des données.

Le troisième chapitre présente les résultats que les élèves ont obtenus aux tests d'anglais, de mathématiques et de maîtrise du français. Suit une énumération des réponses obtenues aux questionnaires soumis aux élèves et aux parents. Le chapitre se termine par une analyse des questionnaires remplis par les enseignants et les directeurs d'établissement.

Le dernier chapitre résume les résultats de l'étude et en dégage les incidences sur le plan pédagogique.

II- OBJECTIFS ET LIMITES DE LA RECHERCHE

Le principal objectif de cette étude était d'évaluer les résultats scolaires en anglais et en mathématiques obtenus par des élèves en immersion et de les comparer aux normes canadiennes. L'étude avait comme autre objectif l'évaluation de la maîtrise du français chez les élèves des classes d'immersion et la mise en parallèle des résultats avec ceux des élèves francophones fréquentant les écoles françaises du Manitoba. L'étude se sert également de ces résultats pour établir des comparaisons entre les différents programmes d'immersion en français.

L'échantillon visé par la recherche était composé de tous les élèves terminant leur 6e ou leur 9e année. Ces élèves étaient inscrits à divers programmes d'immersion en français (immersion totale ou partielle; précoce, intermédiaire ou tardive) dans différents milieux (milieu d'immersion ou milieu mixte).

Aux fins de la présente recherche, nous avons retenu les définitions suivantes:

Immersion totale:	72 à 77 p. 100 de l'enseignement se donne en français;
immersion partielle:	50 à 57 p. 100 de l'enseignement se donne en français;
immersion précoce:	programme d'immersion qui commence à la maternelle ou en première année;
immersion intermédiaire:	programme d'immersion qui commence en 4e année (immersion à l'inscription tardive, 4e année);
immersion tardive:	programme d'immersion qui commence en 7e année (immersion après inscription tardive, 7e année);
milieu d'immersion:	école qui n'offre qu'un programme d'immersion en

français ou qui offre un programme d'immersion en français et un programme régulier anglais. Dans ce dernier cas, les élèves qui suivent le programme d'immersion en français suivent leurs cours dans une section réservée de l'école et leurs heures de récréation sont différentes de celles des élèves qui suivent les cours réguliers en anglais; en outre le personnel enseignant et de direction n'est pas le même.

milieu mixte: école qui offre un programme d'immersion en français et un programme régulier en anglais sous la direction d'une seule administration (anglophone) responsable des deux programmes.

Les objectifs de la recherche peuvent être résumés ainsi: quel est le programme d'immersion et le milieu qui offrent les meilleurs résultats, sur le plan de l'apprentissage de l'anglais et des autres matières et sur celui de la maîtrise du français?

L'analyse des renseignements recueillis auprès des élèves, des parents, des enseignants et des directeurs permet d'expliquer les écarts observés entre les groupes. Ces données, que l'on pourrait qualifier de "subjectives", portent sur des attitudes, des attentes et des expériences. La comparaison entre les différents groupes d'immersion en français s'appuie sur deux variables qui sont utilisées dans l'analyse de la covariance des résultats scolaires ou de la maîtrise du français; à savoir le quotient intellectuel et la condition socio-économique.

Le nombre inégal d'élèves dans chaque groupe et le nombre inégal de catégories à l'intérieur de chaque groupe imposent une importante limite à cette recherche. Le nombre d'élèves varie considérablement selon le type de programme et le milieu. Les auteurs ont pris soin de corriger ces inégalités par le biais de méthodes statistiques. Cependant, à la lecture de ce rapport, on doit tenir compte du très petit nombre d'élèves dans certains groupes; de plus, dans certains cas, tous les élèves appartiennent à une seule catégorie.

À l'origine, l'étude devait porter sur l'ensemble de la population manitobaine qui suivait des cours d'immersion aux deux niveaux (6e et 9e); cependant, certaines écoles ont choisi de ne pas participer à l'étude alors que d'autres n'ont pas fait passer tous les tests. Par exemple, le groupe d'immersion totale tardive de 9e année (dont le programme a débuté au niveau de la 7e année) n'est pas représenté, car l'administration locale a décidé de ne pas participer à l'étude. La participation de ce groupe aurait permis de mieux évaluer l'évolution de programmes d'immersion au secondaire. L'absence de ce groupe constitue une limite pour cette recherche, une limite qui se répercute sur l'étude des conséquences sur le plan pédagogique.

En outre, la nature du processus de sélection des élèves admissibles aux programmes d'immersion a pu influencer la composition des groupes. Les élèves qui se sont inscrits tardivement au programme (en 4e ou en 7e année) sont problablement les meilleurs. En effet, l'admission à un programme d'immersion est fondée sur le dossier scolaire; par conséquent, il est probable que les meilleurs éléments soient incités à changer de programme et forment le groupe des élèves qui se sont inscrits tardivement au programme d'immersion en français.

En résumé, les auteurs ont cherché à corriger les données en fonction des limites imposées au projet soit par des moyens statistiques, soit par l'interprétation des résultats.

III- MÉTHODE DE RECHERCHE

A) Les sujets

A l'origine, l'évaluation devait porter sur tous les élèves de 6e et de 9e année inscrits aux programmes d'immersion précoce, intermédiaire ou tardive en français. L'échantillon retenu pour l'étude était en fait composé de 506 élèves répartis dans sept divisions scolaires et onze écoles (voir tableau 1).

TABLEAU 1

POPULATION TOTALE VISÉE PAR L'ÉTUDE, PAR NIVEAU SCOLAIRE ET TYPE D'IMMERSION

Type / Niveau scolaire	Élèves en immersion	Groupe-témoin	Parents	Enseignants	Directeurs et directeurs adjoints
6, à l'origine	348	100	348		
6, réel	347	104	195	300	70
9, à l'origine	200	100	200		
9, réel	159	90	89	267	41

En 6e année, le groupe-témoin était formé de quatre classes d'élèves francophones et, en 9e année, de cinq classes d'élèves francophones qui étaient inscrits à un programme français depuis trois ans au moins. Les écoles choisies devaient répondre aux critères suivants: a) elles offraient un enseignement en français pendant le nombre d'heures maximum permis par la Loi; b) tous les élèves étaient inscrits à un programme français; et c) il y avait un nombre égal d'élèves venant des milieux ruraux et urbains. Si, dans une école, il y avait plus d'une classe à un niveau donné, la classe était choisie au hasard. Dans l'analyse, on n'a pas tenu compte des questionnaires remplis par les élèves qui s'étaient inscrits à un autre programme qu'un programme français au cours des trois dernières années (par exemple, à un programme d'immersion en français).

La population de parents comprenait les parents de tous les élèves en immersion aux deux niveaux. Sur un total possible de 506 parents, 284 (56,1%) ont rempli les questionnaires. De plus, 267 enseignants (89%) et 41 directeurs ou directeurs adjoints (58,6%) ont également rempli les questionnaires.

B) Tests et questionnaires

a) Expérience scolaire de l'élève

Le questionnaire portant sur l'expérience scolaire des élèves dans chaque classe a été rempli par le bureau du directeur de l'école. Parmi les renseignements, on compte le type de milieu scolaire auquel appartient l'élève et le type de programme qu'il a suivi au cours des trois dernières années (voir Annexe 1).

b) Test canadien de connaissances de base

Cette batterie de tests, qui est très connue, sert à évaluer les connaissances nécessaires au développement de l'élève à l'école. Les élèves de 6^{e} année ont eu à passer quatre sous-tests. Les tests de vocabulaire et de compréhension de lecture permettent d'évaluer la maîtrise de l'anglais. Les tests sur les concepts mathématiques sur la solution de problèmes mesurent les connaissances de l'élève en mathématiques.

c) Niveau de connaissances I de Stanford

Ce test fait partie de la batterie de tests de Stanford sur le rendement scolaire. Certaines divisions scolaires l'utilisent couramment au Manitoba. Les élèves de 9^{e} année ont eu à passer deux sous-tests: un en anglais et un en mathématiques.

Les divisions scolaires ont fait passer ces tests à l'automne ou au printemps et les ont corrigés avant de faire parvenir les résultats et le rang centile de chaque élève aux chercheurs.

d) Les tests de compréhension de lecture

Les tests de compréhension de lecture ont été mis au point par le Conseil des écoles protestantes du grand Montréal. Le texte donné en 6e année s'intitule "Mireille Mathieu, un mignon petit bout de femme", et celui qui s'adresse aux élèves de 9e année porte le titre de: "Capitale mondiale de l'orchidée".

Les chercheurs ont corrigé les tests en appliquant la méthode du nombre total de réponses exactes.

e) Test de compréhension auditive

Le personnel chargé de l'étude de 1980-1981 avait préparé deux tests différents pour les élèves en 6e et 9e année. Ces tests comprenaient de courts extraits portant sur tout un éventail de sujets. De courtes questions portaient sur chaque extrait de lecture. Chaque question avait pour objectif de mesurer la compréhension auditive de l'étudiant.

Les premières versions des tests ont été pré-testées en 1980 sur des élèves de 5e année (pour le test de 6e année) et de 8e année (pour le test de 9e année) inscrits à des programmes français et à des programmes d'immersion en français. On n'a retenu des premières versions que les éléments dont l'indice de discrimination était de 0,30 ou plus. Pour la présente étude, nous nous sommes servis de la dernière version de ces tests de 1980.

f) Expression écrite

Les élèves devaient élaborer une histoire et exprimer la pensée des personnages à partir d'une bande dessinée qui était adaptée à leur âge et à leur niveau. Aucune limite de temps ni de longueur ne leur était imposée. Les surveillants du test n'avaient pas le droit de donner la traduction des mots et l'usage du dictionnaire était interdit. Le test devait durer une vingtaine de minutes en moyenne. Ce test avait été mis au point dans le cadre de l'étude de 1980-1981 et il a été réutilisé sans modification.

Avant la notation, toutes les copies ont été rendues anonymes, le nom de l'élève ayant été remplacé par un numéro. Chaque copie a été corrigée par deux correcteurs différents et la note finale accordée selon les quatre échelles[1] correspondait à la moyenne des notes données par les correcteurs. Les correcteurs, qui étaient de langue maternelle française, avaient été formés pour ce type d'évaluation.[2]

g) Test d'intelligence non verbal

Les divisions scolaires ont fait passer le test de "raisonnement" de Jean Courval, que les chercheurs ont eux-mêmes corrigé. Les directives relatives à ce test non verbal étaient données en anglais ou en français.

h) Test d'expression orale

Le test d'expression orale comprenait une entrevue et une narration orale. Le test, mis au point dans le cadre de l'étude de 1980-1981, a été conçu pour comparer les groupes à partir de cinq mesures linguistiques: la compréhension, la prononciation, la grammaire et la syntaxe, le vocabulaire et la communication.

L'entrevue comprenait une série de questions portant sur des sujets d'intérêt général: l'école, les sports, les passe-temps, le camping, etc. Cette partie du test servait à mettre en place une situation de communication. Les personnes qui ont fait passer le test avaient été formées à cette fin.

Pour la narration orale, l'élève devait raconter une histoire à partir d'une bande dessinée. Cette partie du test était conçue pour permettre une

---

[1]Voir l'annexe 2 qui donne de plus amples détails sur les échelles.

[2]C'est M. Raymond Théberge du Bureau de l'Education française qui a formé les correcteurs.

comparaison entre une situation nouvelle et une situation structurée. L'entrevue et la narration étaient enregistrées sur ruban.

Les personnes qui ont fait passer le test ont codé les épreuves orales. Deux correcteurs de langue maternelle française ont marqué toutes les épreuves. Un linguiste les avait initiés à l'utilisation des échelles des tests oraux.[1] Les épreuves ont été corrigées par deux correcteurs et la note finale des cinq échelles correspond à la moyenne des notes accordées par chacun.

i) Questionnaire de l'élève

En 1980, les chercheurs ont mis au point le questionnaire de l'élève qui a été condensé aux fins de la présente étude. Le questionnaire cherchait à faire ressortir la façon dont les élèves percevaient leur utilisation du français et dans quelles circonstances ils parlaient français. Le questionnaire avait aussi pour objet de déterminer s'ils désiraient poursuivre leurs études dans le programme d'immersion en français et de connaître leurs activités parascolaires.

Le Comité consultatif s'est chargé de mettre le questionnaire au point, les divisions scolaires l'ont fait passer et l'équipe chargée de l'étude l'a codé. Le questionnaire est présenté à l'Annexe 3.

j) Questionnaires des enseignants et des directeurs

Les questionnaires de 1980-1981 s'inspiraient de l'enquête sur les enseignants et de l'enquête sur les directeurs mises au point par le Ontario Institute for Studies in Education. Les chercheurs ont modifié et condensé

---

[1] C'est M. Raymond Théberge du Bureau de l'Éducation française qui a formé les correcteurs. Voir l'Annexe 2 pour de plus amples détails sur les échelles utilisées.

la version précédente. Le Comité consultatif a révisé la version utilisée dans la présente étude. Cette version est présentée à l'Annexe 3.

Le questionnaire de l'enseignant avait pour objet de recueillir des renseignements sur l'expérience d'enseignement, la formation de l'enseignant, son perfectionnement professionnel, différents aspects de ses connaissances linguistiques et son degré de satisfaction face au programme d'immersion. Le questionnaire touchait également à l'utilisation du français dans l'école et au choix de situation d'enseignement de l'enseignant. Le questionnaire de l'enseignant a été traduit en français et présenté aux enseignants qui en faisaient la demande.

Le questionnaire du directeur reprenait un grand nombre des questions posées dans le questionnaire de l'enseignant et comportait des questions portant sur l'administration du programme d'immersion en français.

k) Questionnaire des parents

Ce questionnaire, qui était une version modifiée et condensée du questionnaire utilisé en 1980-1981, devait permettre de recueillir des renseignements sur la famille (par exemple le nombre d'enfants), la langue parlée à la maison et la profession des parents, leur éducation et le revenu familial. Le questionnaire comprenait également des questions sur le degré de satisfaction vis-à-vis du programme, sur l'utilisation du français et la participation des parents à des activités menées en français.

Le Comité consultatif a passé en revue le questionnaire qui est présenté à l'Annexe 3.

C) Échéancier et méthodes retenus pour les tests et les questionnaires

Chacune des divisions scolaires qui a participé à la recherche a désigné au moins une personne pour assurer la liaison avec les chercheurs. Comme les divisions scolaires devaient rassembler les données obtenues à partir des tests et des questionnaires, à l'exception du test d'expression orale, l'équipe chargée de l'étude a établi un échéancier détaillé.

Le premier questionnaire rempli et retourné aux chercheurs était celui sur l'expérience scolaire de l'élève, lequel a servi à la sélection des élèves ayant passé le test d'expression orale. Ce questionnaire a également servi de fichier central pour tous les renseignements obtenus sur les élèves et les résultats recueillis pendant le projet. Ces données ont permis aux chercheurs d'éliminer de la population cible les élèves qui n'avaient pas suivi le même programme dans le même milieu au cours des trois dernières années.

Le test canadien des connaissances de base et le test de connaissances de Stanford sont des tests normalisés que les enseignants connaissent. Il n'a donc pas été nécessaire de dispenser une formation supplémentaire pour ces tests. Quelques divisions scolaires avaient déjà fait passer ces tests en octobre 1982 tandis que d'autres les avaient fait passer en mai et juin 1983.

Cependant, comme les enseignants ne connaissaient pas les autres tests et questionnaires, les divisions scolaires ont dû désigner les personnes qui devaient faire passer ces tests afin qu'elles assistent à une séance de formation dispensée par les chercheurs. Au cours de cette séance, ces personnes ont appris à faire passer le test de compréhension de lecture, le test d'expression écrite, le test d'intelligence de groupe, le test de compréhension auditive et ont étudié le questionnaire de l'élève. Les membres de l'équipe chargée de l'étude ont pris grand soin de respecter, à titre confidentiel, les réponses des élèves en s'assurant qu'ils étaient les seuls à voir accès aux questionnaires remplis.

Le ministère de l'Education devait demander aux enseignants et aux directeurs des écoles qui offrent un programme d'immersion de remplir le questionnaire les intéressant. Les divisions scolaires, ou le ministère de l'Education, ont donc envoyé à tous les parents des élèves de 6^{e} et 9^{e} année le questionnaire des parents. Ceux-ci devaient renvoyer le questionnaire rempli aux chercheurs. Tout a été fait pour garder à titre confidentiel les réponses des élèves, des enseignants, des directeurs et des parents.

IV- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

La première partie de ce chapitre décrit la population étudiante et la méthode utilisée pour regrouper les élèves à chaque niveau. La deuxième partie porte sur les variables retenues pour établir l'indice de la condition socio-économique et sur la façon dont celui-ci a été calculé. Elle décrit également l'utilisation des résultats du test d'intelligence. La troisième partie, quant à elle, examine les résultats obtenus aux tests de connaissances scolaires. Enfin, la dernière partie du chapitre présente les réponses obtenues aux questionnaires des élèves, des parents, des enseignants et des directeurs d'école.

A) Description statistique de la population étudiante

Le tableau 2 présente la population totale des écoles qui ont participé à l'étude et la population réelle d'élèves et de parents retenue pour fins d'analyse dans l'étude.

TABLEAU 2

POPULATION RÉELLE TOTALE ET POPULATION D'ÉLÈVES ET DE PARENTS RETENUES POUR FINS D'ANALYSE, PAR NIVEAU SCOLAIRE

Niveau	Nombre d'élèves testés	Élèves		Parents	
		Nombre retenu	Pourcentage du total	Nombre retenu	Pourcentage retenu*
6	347	301	86,7	195	64,8
9	159	150	94,3	89	59,3
Total	506	451	89,1	284	63,0

* Le pourcentage des parents retenus s'obtient en divisant le nombre de parents retenus par le nombre d'élèves retenus, par exemple 195 ÷ 301 = 64,8%.

Pour que ses réponses soient retenues aux fins de l'analyse, l'élève devait répondre à un critère, à savoir être inscrit au même type de programme dans le même milieu depuis au moins deux ans. Par exemple, les élèves qui sont en immersion tardive en 9e année devaient être inscrits au programme depuis la 7e année.

Il en est résulté que 86,7 p. 100 des élèves de 6e année et 94,3 p. 100 des élèves de 9e année ont pu être retenus aux fins de l'analyse.

Par ailleurs, 63 p. 100 des parents des élèves retenus aux fins de l'analyse ont retourné le questionnaire par la poste. Ce pourcentage chute de 64,8 p. 100 pour les élèves de 6e année, à 59,3 p. 100 pour les élèves de 9e année.

Le tableau 3 présente le nombre de classes testées par type de milieu, par programme et par niveau. En 6e année, on compte neuf classes d'immersion totale

TABLEAU 3

NOMBRE DE CLASSES, PAR NIVEAU, MILIEU ET PROGRAMME

Milieu et programme / Niveau	Immersion				Mixte				TOTAL
	Totale		Partielle		Totale		Partielle		
	Précoce	Tardive*	Précoce	Tardive*	Précoce	Tardive*	Précoce	Tardive*	
6	9	1	1	0	2	3	0	0	16
9	0	0	0	0	1	2	0	6	9
Total	9	1	1	0	3	5	0	6	25

* Intermédiaire ou tardive

précoce, une classe d'immersion intermédiaire totale et une classe d'immersion partielle précoce dans un milieu d'immersion. En milieu mixte, il y a deux classes d'immersion totale précoce et trois classes d'immersion totale intermédiaire (inscription en 4e année). On ne trouve pas de classes d'immersion partielle intermédiaire ni tardive dans aucun des deux milieux et il n'y a pas de classes d'immersion partielle précoce en milieu mixte.

En 9e année, aucune classe en milieu d'immersion n'a participé à l'étude en raison d'une décision de l'administration locale. Cependant, deux classes d'immersion totale tardive et une classe d'immersion totale précoce, se trouvent maintenant dans un programme d'immersion partielle en milieu mixte. À ces classes, s'ajoutent six classes d'immersion partielle tardive en milieu mixte en 9e année.

Le petit nombre de classes et d'élèves qu'on retrouve dans certains groupes constitue une limite sérieuse à cette recherche. Si les vingt-cinq classes avaient été réparties également dans tous les types de milieu et de programmes, il aurait été possible d'établir des comparaisons plus variées. La répartition inégale des classes et le nombre restreint de programmes limitent la recherche, ce qui traduit l'état actuel des programmes d'immersion au Manitoba.

Comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre II, les chercheurs ont choisi quatre classes françaises de 6e année et cinq classes françaises de 9e année pour qu'elles forment le groupe-témoin français en ce qui a trait aux résultats des tests de maîtrise du français.

Le tableau 4 indique comment la population étudiante en immersion française et les classes-témoin françaises ont été divisées en groupes en fonction du type de programme et du milieu.

TABLEAU 4

POURCENTAGE DU TEMPS D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS, PAR GROUPE ET NIVEAU

6e ANNÉE

Groupe	ITPI	ITPM	ITII	IPPI	ITIM	Groupe-témoin
Pourcentage moyen du temps d'enseignement en français	77	73	75	50	72	N.D.
Nombre d'élèves	168	30	18	18	67	104
Sous-échantillon - 1*	56	28	16	18	54	46
Sous-échantillon - 2**	27	10	16	17	25	40

9e ANNÉE

Groupe	IPM	IPTM	ITTM	Groupe-témoin
Pourcentage moyen du temps d'enseignement en français	57	57	74	N.D.
Nombre d'élèves	28	102	29	90
Sous-échantillon - 1*	26	47	29	52
Sous-échantillon - 2**	20	19	25	32

* Échantillonnage aléatoire ayant servi à l'analyse des résultats des tests à l'exception des tests d'expression écrite et d'expression orale

** Échantillonnage aléatoire utilisé pour l'analyse des résultats des tests d'expression écrite et d'expression orale

Pour la 6e année, les chercheurs ont formé six groupes qui ont été définis comme suit:

Groupe ITPI immersion totale précoce en milieu d'immersion. On ne fait pas de distinction quant à l'introduction de la lecture en français ou en anglais (168 élèves; le français est utilisé dans 77 p. 100 du temps d'enseignement)

Groupe ITPM immersion totale précoce en milieu mixte (30 élèves; le temps d'enseignement en français représente 73 p. 100 du temps d'enseignement total)

Groupe ITII immersion totale intermédiaire (4e année) en milieu d'immersion (18 élèves; le temps d'enseignement en français représente 75 p. 100 du temps d'enseignement total)

Groupe IPPI immersion partielle précoce en milieu d'immersion (18 élèves; le temps d'enseignement en français représente 50 p. 100 du temps d'enseignement total)

Groupe ITIM immersion totale intermédiaire (4e année) en milieu mixte (67 élèves; le temps d'enseignement en français représente 72 p. 100 du temps d'enseignement total)

Groupe-témoin français (104 élèves)

Pour la 9e année, on a formé quatre groupes qui ont été définis comme suit:

Groupe IPM immersion partielle en milieu mixte. Ces élèves étaient auparavant inscrits à un programme d'immersion totale précoce (28 élèves; le temps d'enseignement en français représente 57 p. 100 du temps d'enseignement total).

Groupe IPTM immersion partielle tardive en milieu mixte (102 élèves; le temps d'enseignement en français représente 57 p. 100 du temps d'enseignement total).

Groupe ITTM immersion totale tardive en milieu mixte (29 élèves; le temps d'enseignement en français représente 74 p. 100 du temps d'enseignement)

Groupe-témoin français (90 élèves)

Le pourcentage moyen du temps d'enseignement en français correspond à la durée totale d'utilisation du français comme langue d'enseignement par rapport au temps d'enseignement total[1]. Le temps d'enseignement en français représente 72 à 77 p. 100 du temps d'enseignement total dans les programmes d'immersion totale. Ce pourcentage varie de 50 à 57 pour les programmes d'immersion partielle.

Comme l'on note des différences importantes dans le nombre d'élèves par groupe, on peut envisager trois solutions: éliminer les plus petits groupes; retenir tous les élèves aux fins de l'analyse, ou choisir au hasard un nombre à peu près égal d'élèves dans chaque groupe. Le Comité consultatif a opté pour la troisième solution. Dans ce cas, il s'agit d'analyser tous les résultats des groupes comptant moins de 50 élèves (à l'exception de l'expression écrite et de l'expression orale) et de choisir au hasard 50 élèves environ dans des groupes plus importants.

Dans le cas de l'expression écrite et de l'expression orale, tous les élèves des groupes plus petits ont été retenus et on a choisi au hasard entre 25 et 49 élèves parmi les groupes plus importants. Les chercheurs ont eu recours à des techniques statistiques éprouvées pour compenser les différences observées dans les groupes inégaux.

B) Indice de la condition socio-économique et quotient intellectuel

Comme indiqué précédemment, 63 p. 100 des parents des élèves retenus aux fins de l'analyse ont retourné un questionnaire. Le questionnaire des

---

[1] Données fournies par le Bureau de l'Éducation française, juillet 1983.

parents était conçu pour être inséré dans le dossier de chaque élève. L'analyse de ces questionnaires s'est limitée au questionnaire des parents des enfants retenus dans le cadre de l'analyse.

Le questionnaire comprenait cinq questions dont l'objet était d'obtenir des renseignements sur les variables habituellement utilisées pour un indice de la condition socio-économique, c'est-à-dire la profession des parents et leur degré de scolarité ainsi que le revenu familial. La profession du père et de la mère a été classée en ordre. L'échelle utilisée est présentée à l'Annexe 4.

Un indice de condition socio-économique a été attribué à chaque élève. Cet indice a été obtenu par la multiplication des coefficients des points de chaque facteur, qui dérive de l'analyse factorielle de ces données, par les points attribués à chaque variable. S'il manquait une ou deux variables, l'indice était calculé à partir de la moyenne des variables restantes. Enfin, si l'on ne disposait d'aucun renseignement au sujet de trois variables ou plus, l'élève se voyait attribuer l'indice moyen de sa classe.

Le test de raisonnement non verbal, qui a été dispensé par les écoles, a été corrigé par les chercheurs qui, pour ce faire, se sont servis des échelles normales qui ont permis d'établir les résultats ayant servi à toutes les analyses de covariance.

C) Résultats des tests en anglais et en mathématiques

1) Sixième année

Le tableau 5 présente les analyses de covariance des résultats des tests de vocabulaire et de lecture en anglais et des sous-tests sur les concepts et les problèmes mathématiques du test canadien des connaissances de base. Les covariables sont le quotient intellectuel et l'indice de condition socio-économique. On note des différences importantes sur le plan statistique dans le sous-test des concepts mathématiques. Par contre, il n'y a pas de différence statistique notable entre les groupes pour ce qui est de sous-tests de lecture et de vocabulaire anglais et des problèmes mathématiques.

TABLEAU 5

ANALYSE PAR GROUPE, DE LA COVARIANCE DES RÉSULTATS DES TESTS EN ANGLAIS ET EN MATHÉMATIQUES*, ÉLÈVES EN IMMERSION - 6e ANNÉE

Groupe / Test	T.C.C.B. Vocabulaire centiles	T.C.C.B. Lecture centiles	T.C.C.B. Problèmes de mathématiques	T.C.C.B. Concepts mathématiques
ITPI N = 56	64,60	63,84	70,40	64,63
	(65,30)	(64,41)	(71,61)	(65,71)
ITPM N = 28	76,84	61,80	64,71	59,00
	(76,75)	(61,18)	(65,00)	(59,32)
ITII N = 15	61,46	56,42	64,05	59,04
	(62,53)	(58,53)	(64,74)	(59,53)
IPPI N = 18	60,54	46,34	53,06	42,71
	(57,38)	(42,83)	(48,50)	(38,72)
ITIM N = 54	66,30	57,82	60,88	53,39
	(66,38)	(58,13)	(60,80)	(53,29)
Signification de F sur les résultats ajustés	0,070	0,099	0,063	0,014

* Les moyennes entre parenthèses ne sont pas ajustées; les résultats apparaissant au-dessus de ces moyennes sont ajustés en fonction du quotient intellectuel et de la condition socio-économique. Afin d'établir des différences statistiques notables, on a retenu un seuil de signification de 0,05. Les vérifications des différences entre les moyennes sont effectuées pour des données pour lesquelles l'ANCOVA a trouvé une différence (écart) statistique notable.

Le tableau 5A présente les tests des différences entre les moyennes effectuées à l'aide du test de Scheffe avec correction des écarts entre les nombres inégaux de sujets dans chaque groupe. Dans le test sur les concepts mathématiques, le groupe d'immersion totale précoce en milieu d'immersion a obtenu de meilleurs résultats que le groupe d'immersion partielle précoce en milieu d'immersion et sur le plan statistique, cette différence est importante.

TABLEAU 5A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, T.C.C.B. CONCEPTS MATHÉMATIQUES - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=56	ITPM N=28	ITII N=15	IPPI N=18	ITIM N=54
ITPI	64,63			5,59	21,92*	11,24
ITPM	59,00			0,04	16,29	5,61
ITII	59,04				16,33	5,65
IPPI	42,71					10,68
ITIM	53,39					

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

Le tableau 5B présente les tests des différences entre les moyennes. Ces moyennes de groupe non ajustées sont comparées aux moyennes de la norme nationale. Le test T a servi à comparer la moyenne de la norme nationale, qui est de 50 p. 100, à la moyenne de l'échantillon.

TABLEAU 5B

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, NORMES CANADIENNES - 6e ANNÉE

Test / Groupe	Vocabulaire anglais	Lecture en anglais	Problèmes mathématiques	Concepts mathématiques
ITPI N = 56	15,30**	14,41**	21,61**	15,71**
ITPM N = 28	26,75***	11,18	15,00	9,32
ITTI N = 15	12,53	8,53	14,73	9,53
IPPI N = 18	7,39	-7,17	-1,50	-11,28
ITIM N = 54	16,39**	8,13	10,80**	3,30

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

Remarque: Les chiffres contenus dans ce tableau représentent les différences obtenues à partir de la moyenne nationale qui est de 50 p. 100. Par conséquent, pour le groupe ITPI, la moyenne du groupe en vocabulaire anglais est de 65,30 % (50 + 15,30).

Le groupe d'immersion totale précoce en milieu d'immersion a obtenu une moyenne supérieure à la moyenne nationale pour l'ensemble du test canadien des connaissances de base. Le groupe d'immersion totale précoce en milieu mixte a obtenu une moyenne supérieure à la moyenne nationale en vocabulaire anglais, il en fut de même pour la connaissance du vocabulaire anglais et pour les problèmes pour le groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte. Sur le plan statistique, ces différences sont importantes.

2) Neuvième année

Les élèves de 9e année ont eu deux tests à passer. Le premier portait sur la maîtrise de l'anglais et le deuxième sur les mathématiques. Les moyennes sont exprimées en rang centile au tableau 6. L'analyse de covariance indique qu'il n'y a pas de différence statistique notable entre les groupes au seuil ,05.

TABLEAU 6

ANALYSE DE COVARIANCE PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DES TESTS D'ANGLAIS ET DE MATHÉMATIQUES*, ÉLÈVES EN IMMERSION - 9e ANNÉE

Groupe	Test	Stanford Anglais centiles	Stanford Mathématiques centiles
IPM	N = 26	60,28	66,48
		(58,34)	(65,31)
IPTM	N = 47	69,24	70,47
		(67,06)	(68,81)
ITTM	N = 29	75,72	72,57
		(81,00)	(76,31)
Signification de F sur les résultats ajustés		0,055	0,520

* Les moyennes entre parenthèses n'ont pas été ajustées; les résultats apparaissant au-dessus de ces moyennes sont ajustés en fonction du quotient intellectuel et de l'indice de condition socio-économique. Afin d'établir des différences statistiques notables, on a retenu un seuil de signification de 0,05. Les vérifications des différences entre les moyennes sont effectuées pour des données pour lesquelles l'ANCOVA a trouvé une différence (écart) statistique notable.

Le tableau 6A présente les résultats des tests des différences entre les moyennes. Les moyennes non ajustées sont comparées aux moyennes de la norme nationale. Le test T a servi à comparer la moyenne nationale, qui est de 50 p. 100, à la moyenne de l'échantillon.

Bien que tous les groupes aient obtenu des résultats supérieurs à la moyenne nationale en anglais et en mathématiques, le groupe IPM (immersion totale précoce devenue immersion partielle) n'a pu obtenir en anglais un résultat supérieur à la norme nationale qui soit statistiquement notable. Par ailleurs, les groupes IPTM et ITTM ont obtenu des résultats nettement supérieurs à la moyenne nationale en anglais. Les trois groupes de 9e année ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne nationale en mathématiques et les différences sont statistiquement importantes.

TABLEAU 6A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES, NORMES CANADIENNES - 9e ANNÉE

Groupe	Test	Anglais	Mathématiques
IPM	N = 26	8,35	15,31**
IPTM	N = 47	17,06**	18,81***
ITTM	N = 29	31,00***	26,31***

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

Les chiffres contenus dans ce tableau représentent les différences obtenues à partir de la moyenne nationale qui est de 50 p. 100. Par conséquent, pour le groupe IPM, la moyenne du groupe en anglais est de 58,35 % (50,00 + 8,35).

D) Maîtrise du français

Le test de lecture et le test de compréhension auditive ont permis de mesurer la maîtrise du français chez les élèves des deux niveaux. Comme

toutes les analyses effectuées sur ces tests ont été réalisées à partir des résultats bruts, il est important d'indiquer le nombre d'éléments que comportaient les tests à chaque niveau.

Le tableau 7 indique le nombre total d'éléments qui ont passé chacun des tests à chaque niveau.

TABLEAU 7

NOMBRE D'ÉLÉMENTS CONTENUS DANS LES TESTS DE FRANÇAIS, PAR TEST ET NIVEAU

Test \ Niveau	6	9
Test de lecture	25	31
Test de compréhension auditive	22	23

Deux autres tests ont également servi à mesurer la maîtrise du français, à savoir le test d'expression écrite et le test d'expression orale (voir le chapitre III pour de plus amples détails sur ces tests). Les groupes d'immersion en français ont été comparés au groupe-témoin français pour toutes les mesures.

1) Sixième année

Le tableau 8 présente les analyses de covariance des résultats bruts ajustés des tests de lecture et de compréhension auditive. On constate des différences statistiques notables pour les deux mesures.

Les tableaux 8A et 8B présentent les tests des différences entre les moyennes des tests de lecture et de compréhension auditive. Le groupe-témoin français a obtenu des résultats supérieurs à ceux de tous les groupes d'immersion en français. Cette différence est statistiquement importante. Le groupe d'immersion totale précoce en milieu d'immersion et mixte ainsi que le groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu

d'immersion (soient les groupes ITPI, ITPM et ITII) ont obtenu des résultats supérieurs à ceux du groupe d'immersion partielle précoce et du groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte (soient les groupe IPPI et ITIM respectivement). Les différences entre ces deux derniers groupes ne sont pas statistiquement importantes.

TABLEAU 8

ANALYSE DE COVARIANCE DES RÉSULTATS DES TESTS DE LECTURE ET DE COMPRÉHENSION AUDITIVE*, PAR GROUPE - 6e ANNÉE

Groupe	Test	Test de lecture	Compréhension auditive
ITPI	N = 56	9,01	11,68
		(9,14)	(11,80)
ITPM	N = 28	7,37	11,61
		(7,43)	(11,71)
ITII	N = 15	8,40	11,54
		(8,47)	(11,46)
IPPI	N = 18	4,84	9,21
		(4,45)	(8,94)
ITIM	N = 54	4,66	9,50
		(4,67)	(9,48)
Groupe-témoin français	N = 46	11,5	13,21
Signification de F		0,000	0,000
Résultat maximum		25	22

* Les moyennes entre parenthèses ne sont pas ajustées; les résultats apparaissant au-dessus de ces moyennes sont ajustés en fonction du quotient intellectuel et de la condition socio-économique.

TABLEAU 8A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - TEST DE LECTURE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI	ITPM	ITII	IPPI	ITIM	Groupe-témoin français
		N=56	N=28	N=15	N=18	N=54	N=46
ITPI	9,01	-	1,64	0,61	4,17***	4,35***	2,14*
ITPM	7,37		-	1,03	2,53*	2,71**	3,78***
ITII	8,40			-	3,56*	3,74***	2,75*
IPPI	4,84				-	0,18	6,31***
ITIM	4,66					-	6,49***
Groupe-témoin français	11,15						-

*= $P < 0,05$ - **= $P < 0,01$ - ***= $P < 0,001$

TABLEAU 8B

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - COMPRÉHENSION AUDITIVE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=56	ITPM N=28	ITII N=15	IPPI N=18	ITIM N=54	Groupe-témoin français N=46
ITPI	11,68	-	0,07	0,14	2,47*	2,18***	1,53*
ITPM	11,61		-	0,07	2,40*	2,11**	1,60*
ITII	11,54			-	2,33*	2,04*	1,67*
IPPI	9,21				-	0,29	4,00***
ITIM	9,50					-	3,71***
Groupe-témoin français	13,21						-

* = $p < 0,05$ - ** = $p < 0,01$ - *** = $p < 0,001$

Le tableau 9 présente les analyses de covariance des résultats de chaque échelle et la moyenne générale du test d'expression écrite. On constate des différences statistiques notables au seuil 0,001 pour toutes les mesures et la moyenne générale.

Les tableaux 9A à 9E présentent les tests des différences entre les moyennes des groupes pour toutes les mesures. A l'analyse, il ressort que: la groupe-témoin français obtient en général de meilleurs résultats que tous les groupes d'immersion en français et les écarts statistiques sont notables. De plus, les groupes d'immersion totale précoce (groupes ITPI et ITPM) ont obtenu des résultats supérieurs aux groupes d'immersion partielle ou totale intermédiaire. Enfin, le groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte a obtenu des résultats inférieurs aux autres groupes d'immersion en français.

TABLEAU 9

ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ÉCRITE*, - 6e ANNÉE

Groupe	Expression écrite	Orthographe	Grammaire et syntaxe	Vocabulaire	Communication	Moyenne générale
ITPI	N = 27	3,09	2,91	3,72	4,18	3,47
		(3,06)	(2,87)	(3,69)	(4,13)	(3,43)
ITPM	N = 9	3,42	3,16	3,71	4,30	3,84
		(3,45)	(3,17)	(3,84)	(4,32)	(3,86)
ITTI	N = 16	3,26	2,93	3,36	3,77	3,26
		(3,25)	(2,94)	(3,35)	(3,78)	(3,26)
IPPI	N = 17	2,88	2,85	3,53	3,74	3,24
		(2,86)	(2,80)	(3,50)	(3,68)	(3,20)
ITIM	N = 25	2,82	2,57	2,95	3,05	2,87
		(2,84)	(2,60)	(2,90)	(3,10)	(2,90)
Groupe-témoin français	N = 38	3,70	3,72	4,24	5,00	4,00
Signification de F		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

* On trouvera à l'annexe 2 une définition de chaque échelle et la méthode de correction adoptée.

Les moyennes entre parenthèses ne sont pas ajustées: les résultats apparaissant au-dessus de ces moyennes sont ajustés en fonction du quotient intellectuel et de la condition socio-économique. Le résultat maximum est de 5,0.

TABLEAU 9A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE, ORTHOGRAPHE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=9	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=38
ITPI	3,09	-	0,33	0,17	0,21	0,27	0,61
ITPM	3,42		-	0,16	0,54	0,60	0,28
ITII	3,26			-	0,38	0,44	0,44
IPPI	2,88				-	0,06	0,82**
ITIM	2,82					-	0,88**
Groupe-témoin français	3,70						-

* = $p < 0,05$ - ** = $p < 0,01$ - *** = $p < 0,001$

TABLEAU 9B

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES-EXPRESSION ÉCRITE, GRAMMAIRE ET SYNTAXE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=9	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=38
ITPI	2,91	-	0,25	0,02	0,06	0,40	0,81**
ITPM	3,16		-	0,23	0,31	0,65*	0,56*
ITII	2,93			-	0,08	0,42	0,79**
IPPI	2,85				-	0,34	0,87**
ITIM	2,51					-	1,21**
Groupe-témoin français	3,72						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 9C

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE, VOCABULAIRE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=9	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=38
ITPI	3,72	-	0,01	0,36	0,19	0,77*	0,52*
ITPM	3,71		-	0,35	0,18	0,76*	0,53*
ITII	3,36			-	0,17	0,41	0,88*
IPPI	3,53				-	0,58	0,71*
ITIM	2,95					-	1,29***
Groupe-témoin français	4,24						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 9D

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE, COMMUNICATION - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=9	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=38
ITPI	4,18	-	0,12	0,41*	0,44*	1,13***	0,82***
ITPM	4,30		-	0,53*	0,56*	1,25***	0,70**
ITII	3,77			-	0,03	0,72*	1,23***
IPPI	3,74				-	0,69*	1,26***
ITIM	3,05					-	1,95***
Groupe-témoin français	5,00						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 9E

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE, MOYENNE GÉNÉRALE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=9	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=38
ITPI	3,47	-	0,37	0,21	0,23	0,60*	0,53*
ITPM	3,84		-	0,58	0,60	0,97*	0,16
ITII	3,26			-	0,02	0,39	0,74*
IPPI	3,24				-	0,37	0,76*
ITIM	2,87					-	1,13***
Groupe-témoin français	4,00						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

Le tableau 10 présente les analyses de covariance des résultats du test d'expression orale. On constate des écarts statistiques notables au seuil 0,001 pour toutes les mesures et la moyenne générale.

Les résultats des tests des différences entre les moyennes indiquent qu'il existe des différences importantes entre le groupe-témoin français et les groupes en immersion français, ces derniers obtenant des résultats statistiquement beaucoup plus faibles que les premiers (voir les tableaux 10A à 10F). On observe également quelques différences statistiques importantes au niveau des groupes d'immersion: en général, les groupes en immersion totale ITPI et ITPM (immersion précoce et intermédiaire) en milieu d'immersion obtiennent des résultats supérieurs aux autres groupes. Le groupe d'immersion totale précoce en milieu mixte a obtenu des résultats supérieurs au groupe en immersion partielle et au groupe en immersion totale intermédiaire en milieu mixte.

TABLEAU 10

ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ORALE* - 6e ANNÉE

Groupe	Expression orale	Compré-hension	Pronon-ciation	Grammaire et syntaxe	Voca-bulaire	Communi-cation	Moyenne générale
ITPI	N=27	4,66	3,91	3,26	3,24	5,00	4,02
		(4,66)	(3,90)	(3,24)	(3,22)	(4,99)	(4,01)
ITPM	N=10	4,34	3,72	3,16	3,20	4,93	3,90
		(4,35)	(3,70)	(3,20)	(3,20)	(4,90)	(3,90)
ITII	N=16	4,69	3,95	3,24	3,34	4,98	4,06
		(4,68)	(3,96)	(3,22)	(3,34)	(5,00)	(4,06)
IPPI	N=17	4,41	3,57	2,89	2,78	4,92	3,72
		(4,41)	(3,55)	(2,88)	(2,76)	(4,89)	(3,70)
ITIM	N=25	4,15	4,16	2,61	2,50	4,56	3,41
		(4,16)	(4,18)	(2,62)	(2,52)	(4,58)	(3,42)
Groupe-témoin français	N=40	4,98	4,90	4,55	4,45	5,00	4,77
Signification de F		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

* On trouvera à l'annexe 2 les détails concernant les échelles détaillées et la méthode d'évaluation adoptée.

Les moyennes entre parenthèses ne sont pas ajustées; les résultats apparaissant au-dessus de ces moyennes sont les moyennes ajustées en fonction du quotient intellectuel et de la condition socio-économique. Le résultat maximum est de 5

TABLEAU 10A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE, COMPRÉHENSION - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=10	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=40
ITPI	4,66	-	0,32	0,03	0,25	0,51***	0,32*
ITPM	4,34		-	0,35	0,07	0,19	0,64***
ITII	4,69			-	0,28	0,54***	0,29
IPPI	4,41				-	0,26	0,57***
ITIM	4,15					-	1,83***
Groupe-témoin français	4,98						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 10B

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE, PRONONCIATION - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=10	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=40
ITPI	3,91	-	0,19	0,04	0,34*	0,25	0,99***
ITPM	3,72		-	0,23	0,15	0,44*	1,18***
ITII	3,95			-	0,38	0,21	0,95***
IPPI	3,57				-	0,59***	1,33***
ITIM	4,16					-	0,74***
Groupe-témoin français	4,90						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 10C

TEST DES DIFFERENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE

GRAMMAIRE ET SYNTAXE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI	ITPM	ITII	IPPI	ITIM	Groupe-témoin français
		N=27	N=10	N=16	N=17	N=25	N=40
ITPI	3,26	-	0,10	0,02	0,37	0,65***	1,29***
ITPM	3,16		-	0,08	0,27	0,55*	1,39***
ITII	3,24			-	0,35	0,63***	1,31***
IPPI	2,89				-	0,28	1,66***
ITIM	2,61					-	1,94***
Groupe-témoin français	4,55						

* = $p < 0,05$ - ** = $p < 0,01$ - *** = $p < 0,001$

TABLEAU 10D

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE

VOCABULAIRE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI	ITPM	ITII	IPPI	ITIM	Groupe-témoin français
		N=27	N=10	N=16	N=17	N=25	N=40
ITPI	3,24	-	0,04	0,10	0,46*	0,74***	1,21***
ITPM	3,20		-	0,14	0,42	0,70**	1,25***
ITII	3,34			-	0,56*	0,84***	1,11***
IPPI	2,78				-	0,28	1,67***
ITIM	2,50					-	1,95***
Groupe-témoin français	4,45						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 10E

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE
COMMUNICATION - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=10	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=40
ITPI	5,00	-	0,07	0,02	0,08	0,44***	0,00
ITPM	4,93		-	0,05	0,01	0,37	0,07
ITII	4,98			-	0,06	0,42**	0,02
IPPI	4,92				-	0,36*	0,08
ITIM	4,56					-	0,44***
Groupe-témoin français	5,00						-

* = $p < 0,05$ - ** = $p < 0,01$ - *** = $p < 0,001$

TABLEAU 10F

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE
MOYENNE GÉNÉRALE - 6e ANNÉE

Groupe	Moyenne	ITPI N=27	ITPM N=10	ITII N=16	IPPI N=17	ITIM N=25	Groupe-témoin français N=40
ITPI	4,02	-	0,12	0,04	0,30	0,61***	0,75***
ITPM	3,90		-	0,16	0,18	0,49***	0,87***
ITII	4,06			-	0,34*	0,65***	0,71***
IPPI	3,72				-	0,31	1,05***
ITIM	3,41					-	1,36***
Groupe-témoin français	4,77						-

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

2) Neuvième année

Le tableau 11 présente les analyses de covariance des résultats des tests de lecture et de compréhension auditive. On constate, pour les deux tests, des différences statistiques notables au seuil de probabilité 0,05.

TABLEAU 11

ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DES TESTS DE LECTURE* ET DE COMPRÉHENSION AUDITIVE* - 9e ANNÉE

Groupe	Test	Test de lecture	Compréhension auditive
IPM	N=26	12,39	15,76
		(13,46)	(15,27)
IPTM	N=47	11,19	12,37
		(10,73)	(12,06)
ITTM	N=29	10,55	13,63
		(11,36)	(14,62)
Groupe-témoin français	N=52	13,91	17,11
Signification de F		0,000	0,000
Résultat maximum		31,0	23,0

* Les moyennes entre parenthèses ne sont pas ajustées; les résultats apparaissant au-dessus de ces moyennes sont les moyennes ajustées en fonction du quotient intellectuel et de la condition socio-économique.

Comme l'indique le tableau 11A, les tests des différences entre les moyennes du test de lecture indiquent que le groupe-témoin français a obtenu, sur le plan statistique, des résultats nettement supérieurs aux groupes d'immersion tardive (groupes IPTM et ITTM). On ne retrouve pas de différence statistique importante entre les résultats des groupes en immersion.

Le tableau 11B présente les tests des différences entre les moyennes du test de compréhension auditive. Le groupe-témoin français a obtenu, sur le plan statistique, des résultats nettement supérieurs aux groupes d'immersion tardive (IPTM et ITTM). Le groupe d'immersion précoce (IPM) a obtenu, sur le plan statistique, des résultats nettement supérieurs au groupe en immersion partielle tardive. Les résultats des groupes en immersion totale tardive et en immersion partielle tardive ne présentent pas de différences statistiques notables.

TABLEAU 11A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - TEST DE LECTURE
9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=26	IPTM N=47	ITTM N=29	Groupe-témoin français N=52
IPM	12,39	--	1,20	1,84	1,52
IPTM	11,19		--	0,64	2,72***
ITTM	10,55			--	3,36***
Groupe-témoin français	13,91				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 11B

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - COMPRÉHENSION AUDITIVE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=26	IPTM N=47	ITTM N=29	Groupe-témoin français N=52
IPM	15,76	--	3,39***	2,13	1,35
IPTM	12,37		--	1,26	4,74***
ITTM	13,63			--	3,48***
Groupe-témoin français	17,11				--

* = $p < 0.05$ - ** = $p < 0,01$ - *** = $p < 0,001$

Le tableau 12 présente les analyses de covariance des résultats obtenus selon chaque échelle ainsi que de la moyenne générale du test d'expression écrite. On y observe des différences statistiques notables pour toutes les échelles et la moyenne générale.

Voici ce qui se dégage des résultats des tests des différences entre les moyennes présentées dans les tableaux 12A à 12E. En général, les élèves du groupe-témoin français maîtrisent mieux le français écrit que les élèves des groupes d'immersion; d'ailleurs, les différences statistiques sont importantes. Par ailleurs, si l'on compare les groupes d'immersion entre eux, on constate que le groupe d'immersion totale précoce (IPM) a obtenu des résultats légèrement supérieurs aux groupes d'immersion tardive. Le groupe d'immersion totale intermédiaire (IPTM) a obtenu des résultats légèrement supérieurs au groupe d'immersion partielle tardive (ITTM).

TABLEAU 12

ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ÉCRITE* - 9e ANNÉE

Groupe / Expression écrite		Orthographe	Grammaire et syntaxe	Vocabulaire	Communication	Moyenne générale
IPM	N=19	3,46	3,20	3,81	4,18	3,67
		(3,53)	(3,21)	(3,79)	(4,13)	(3,67)
IPTM	N=17	3,15	2,61	3,05	3,69	3,17
		(3,12)	(2,59)	(3,06)	(3,67)	(3,15)
ITTM	N=24	3,72	2,99	3,61	4,04	3,60
		(3,71)	(3,00)	(3,65)	(4,12)	(3,63)
Groupe-témoin français	N=31	4,16	3,95	4,19	4,41	4,17
Signification de F		0,000	0,000	0,000	0,035	0,000

* L'annexe 2 présente les définitions et les échelles.

Les moyennes entre parenthèses ne sont pas ajustées; les résultats apparaissant au-dessus de ces parenthèses sont les moyennes ajustées en fonction du quotient intellectuel et de la condition socio-économique. Le résultat maximum est de 5.

TABLEAU 12A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE - ORTHOGRAPHE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=19	IPTM N=17	ITTM N=24	Groupe-témoin français N=31
IPM	3,46	--	0,31	0,26	0,70*
IPTM	3,15		--	0,57	1,01***
ITTM	3,72			--	0,44
Groupe-témoin français	4,16				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 12B

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE - GRAMMAIRE ET SYNTAXE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=19	IPTM N=17	ITTM N=24	Groupe-témoin français N=31
IPM	3,20	--	0,59*	0,21	0,75***
IPTM	2,61		--	0,38	1,34***
ITTM	2,99			--	0,96***
Groupe-témoin français	3,95				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 12C

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE - VOCABULAIRE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=19	IPTM N=17	ITTM N=24	Groupe-témoin français N=31
IPM	3,81	--	0,76***	0,20	0,38
IPTM	3,05		--	0,56*	1,14***
ITTM	3,61			--	0,58**
Groupe-témoin français	4,19				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 12D

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE - COMMUNICATION - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=19	IPTM N=17	ITTM N=24	Groupe-témoin français N=31
IPM	4,18	--	0,49	0,14	0,23
IPTM	3,69		--	0,35	0,72*
ITTM	4,04			--	0,37
Groupe-témoin français	4,41				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 12E

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ÉCRITE - MOYENNE GÉNÉRALE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=19	IPTM N=17	ITTM N=24	Groupe-témoin français N=31
IPM	3,67	--	0,50*	0,07	0,50*
IPTM	3,17		--	0,43	1,00***
ITTM	3,60			--	0,57***
Groupe-témoin français	4,17				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

Le tableau 13 présente des analyses de covariance des résultats du test d'expression orale. On constate des différences statistiques importantes pour toutes les mesures à l'exception de l'échelle communication.

Les tests des différences entre les moyennes indiquent que le groupe-témoin français s'exprime mieux oralement que les groupes en immersion française (tableau 13A à 13E). Le groupe d'immersion totale précoce a obtenu en général, sur le plan statistique, des résultats nettement supérieurs aux deux groupes d'immersion tardive. Bien que le groupe d'immersion partielle tardive ait obtenu des résultats supérieurs au groupe d'immersion partielle tardive, il n'y a pas de différence statistique notable entre les deux groupes.

TABLEAU 13

ANALYSE DE COVARIANCE, PAR GROUPE, DES RÉSULTATS DU TEST D'EXPRESSION ORALE* - 9e ANNÉE

Groupe / Expression orale		Compréhension	Prononciation	Grammaire et syntaxe	Vocabulaire	Communication	Moyenne générale
IPM	N=20	4,87	4,17	3,47	3,89	4,98	4,33
		(4,85)	(4,17)	(3,70)	(3,83)	(4,99)	(4,32)
IPTM	N=19	4,23	3,22	2,74	2,70	4,79	3,53
		(4,24)	(3,23)	(2,74)	(2,71)	(4,79)	(3,52)
ITTM	N=25	4,54	3,31	3,08	2,88	4,89	3,75
		(4,54)	(3,32)	(3,04)	(2,90)	(4,90)	(3,74)
Groupe-témoin français	N=32	5,00	4,82	4,39	4,29	4,99	4,71
Signification de F		0,000	0,000	0,000	0,000	0,062	0,000

* L'annexe 2 présente les définitions et les échelles.

Les moyennes entre parenthèses ne sont pas ajustées; les résultats apparaissant au-dessus de ces moyennes sont les moyennes ajustées en fonction du quotient intellectuel et de la condition socio-économique. Le résultat maximum est de 5,0.

TABLEAU 13A

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE - COMPRÉHENSION - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=20	IPTM N=19	ITTM N=25	Groupe-témoin français N=32
IPM	4,87	--	0,64***	0,33*	0,13
IPTM	4,23		--	0,31	0,77***
ITTM	4,54			--	0,46***
Groupe-témoin français	5,00				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 13B

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE - PRONONCIATION - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=20	IPTM N=19	ITTM N=25	Groupe-témoin français N=32
IPM	4,17	--	0,95***	0,86***	0,65***
IPTM	3,22		--	0,09	1,60***
ITTM	3,31			--	1,51***
Groupe-témoin français	4,82				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 13C

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE - GRAMMAIRE ET SYNTAXE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=20	IPTM N=19	ITTM N=25	Groupe-témoin français N=32
IPM	3,47	--	0,73***	0,39	0,92***
IPTM	2,74		--	0,34	1,65***
ITTM	3,08			--	1,31***
Groupe-témoin français	4,39				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 13D

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE - VOCABULAIRE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=20	IPTM N=19	ITTM N=25	Groupe-témoin français N=32
IPM	3,89	--	1,19***	1,01***	0,40*
IPTM	2,70		--	0,18	1,59***
ITTM	2,88			--	1,41***
Groupe-témoin français	4,29				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

TABLEAU 13E

TEST DES DIFFÉRENCES ENTRE LES MOYENNES - EXPRESSION ORALE - MOYENNE GÉNÉRALE - 9e ANNÉE

Groupe	Moyenne	IPM N=20	IPTM N=19	ITTM N=25	Groupe-témoin français N=32
IPM	4,33	--	0,80***	0,58***	0,38***
IPTM	3,53		--	0,22	1,18***
ITTM	3,75			--	0,96***
Groupe-témoin français	4,71				--

* $p < 0,05$ - ** $p < 0,01$ - *** $p < 0,001$

E) Attitudes et activités des élèves

Le questionnaire de l'élève avait pour objectif de recueillir des renseignements qui devaient permettre de comprendre les résultats des tests et d'aider à les interpréter. Les chercheurs n'ont analysé que les questionnaires remplis par les élèves retenus pour l'étude.

Les tableaux 14 et 15 présentent la façon dont les élèves de 6e et 9e année, respectivement, perçoivent l'utilisation qu'ils font du français. Les élèves des deux niveaux utilisent peu le français à l'extérieur de l'école (par exemple, ils regardent peu la télévision en français, n'écoutent presque pas la radio en français ou ne lisent pratiquement pas de revues ni de journaux français). Les élèves qui sont dans des milieux mixtes utilisent encore moins le français à l'école ou en classe que les élèves qui sont en milieu d'immersion. Les élèves qui sont inscrits à des programmes d'immersion totale précoce utilisent plus souvent le français que ceux qui sont inscrits aux programmes d'immersion partielle intermédiaire ou tardive.

TABLEAU 14

PERCEPTION DE L'UTILISATION DU FRANÇAIS, CHEZ LES ÉLÈVES, PAR GROUPE - 6e ANNÉE

Question / Groupe	ITPI	ITPM	ITII	IPPI	ITIM
Regardez-vous la télévision en français?	3,45	4,11	2,82	3,61	3,36
Écoutez-vous la radio en français?	4,05	4,82	4,59	4,56	4,19
Parlez-vous français avec vos camarades de classe, en classe?	1,83	2,71	1,77	3,00	2,11
Parlez-vous français avec vos camarades de classe à l'extérieur de la classe?	2,31	3,86	2,13	4,17	3,44
Parlez-vous français avec vos camarades de classe à l'extérieur de l'école?	3,93	4,78	4,24	4,28	4,28
Parlez-vous français avec votre professeur de français en classe?	1,13	1,18	1,25	1,56	1,28
Parlez-vous français avec votre professeur de français à l'extérieur de la classe?	1,23	1,43	1,24	3,22	2,16
Lisez-vous des journaux et des revues français à l'extérieur de la classe?	3,67	3,89	2,94	4,39	4,11
Parlez-vous français à l'extérieur de l'école?	3,49	3,79	3,76	3,61	3,53
Lisez-vous des livres en français autres que des manuels de cours?	2,58	3,82	2,06	3,56	2,56

1) La plupart du temps - 2) Souvent - 3) Quelquefois
4) Presque jamais - 5) Jamais

TABLEAU 15

PERCEPTION DE L'UTILISATION DU FRANÇAIS, CHEZ LES ÉLÈVES, PAR GROUPE - 9e ANNÉE

Question / Groupe	IPM	IPTM	ITTM
Regardez-vous la télévision en français?	3,81	3,94	3,70
Écoutez-vous la radio en français?	4,42	4,78	4,39
Parlez-vous français avec vos camarades de classe, en classe?	2,19	2,69	2,54
Parlez-vous français avec vos camarades de classe à l'extérieur de la classe?	3,85	4,24	3,37
Parlez-vous français avec vos camarades de classe à l'extérieur de l'école?	4,39	4,33	3,82
Parlez-vous français avec votre professeur de français en classe?	1,08	1,25	1,11
Parlez-vous français avec votre professeur de français à l'extérieur de la classe?	1,23	1,60	1,25
Lisez-vous des journaux et des revues français à l'extérieur de la classe?	3,58	4,22	3,89
Parlez-vous français à l'extérieur de l'école?	3,42	3,89	3,29
Lisez-vous des livres français autres que des manuels de cours?	3,19	3,99	3,46

1) La plupart du temps - 2) Souvent - 3) Quelquefois
4) Presque jamais - 5) Jamais

On a aussi demandé aux élèves s'ils aimeraient poursuivre leurs études dans le programme d'immersion en français et de justifier leur décision. Les raisons données par les élèves qui voulaient poursuivre leurs études en français ont été comptées et les pourcentages calculés en divisant la fréquence des réponses par le nombre d'élèves qui affirmaient vouloir continuer leurs études dans le programme d'immersion en français.

En 6e année, entre 79 et 86 p. 100 des élèves en immersion totale (précoce ou tardive) ont indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre leurs études dans le programme d'immersion en français (Tableau 16). Cependant, seulement 61 p. 100 des élèves inscrits au programme d'immersion partielle souhaitent poursuivre leurs études dans ce programme. Les élèves qui désirent poursuivre leurs études en immersion ont indiqué que la connaissance du français leur offrai de meilleures possibilités d'emploi et qu'ils aimaient apprendre à parler le français.

TABLEAU 16

DÉCISION DES ÉLÈVES DE CONTINUER OU NON À SUIVRE LE PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET RAISONS INVOQUÉES, PAR GROUPE - 6e ANNÉE

Décision \ Groupe	ITPI N=175	ITPM N=28	ITII N=17	IPPI N=18	ITIM N=64
Poursuivront leurs études	85,7%	78,6%	88,2%	61,1%	82,8%
Abandonneront	6,3%	21,4%	5,9%	11,1%	10,9%
Ne savent pas	8,0%	0,0%	5,9%	27,8%	6,3%
Raisons [1]	N=150 %	N=22 %	N=15 %	N=11 %	N=53 %
Meilleures possibilités d'emploi	79,3	63,6	86,7	72,7	57,7
N=	(119)	(14)	(13)	(8)	(30)
Désire mieux parler le français	15,3	4,5	20,0	0,0	7,5
N=	(23)	(1)	(3)	(0)	(4)
Aime apprendre ou parler le français	46,7	50,0	40,0	72,7	58,5
N=	(70)	(11)	(6)	(8)	(31)
Veut poursuivre ce qui a déjà été commencé	5,3	22,7	0,0	0,0	7,5
N=	(8)	(5)	(0)	(0)	(4)
Autres raisons	14,7	13,6	20,0	18,2	22,6
N=	(22)	(3)	(3)	(2)	(12)

[1] Les chiffres entre parenthèses indiquent la fréquence de la réponse.

En 9e année, le pourcentage des élèves qui souhaitent poursuivre leurs études en immersion varie grandement d'un groupe à l'autre (Tableau 17). Le quart des élèves du groupe d'immersion totale précoce (23 p. 100) et plus de la moitié de ceux du groupe d'immersion partielle tardive (54 p. 100) ne veulent pas poursuivre leurs études en immersion en français. L'immense majorité des élèves du programme d'immersion totale tardive (93 p. 100) ont indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre leurs études dans le programme d'immersion en français.

TABLEAU 17

DÉCISION DES ÉLÈVES DE CONTINUER OU NON À SUIVRE LE PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET RAISONS INVOQUÉES, PAR GROUPE - 9e ANNÉE

Décision \ Groupe		IPM N=26	IPTM N=98	ITTM N=28
Poursuivront leurs études		69,2%	28,6%	92,9%
Abandonneront		23,1%	54,1%	0,0%
Ne savent pas		7,7%	17,3%	7,1%
Raisons [1]		N=18 %	N=28 %	N=26 %
Meilleures possibilités d'emploi		61,1	60,1	69,2
	N=	(11)	(17)	(18)
Souhaite mieux parler le français		0,0	10,7	15,4
	N=	(0)	(3)	(4)
Aime apprendre ou parler le français		38,9	42,9	26,9
	N=	(7)	(12)	(7)
Désire poursuivre ce qui a été commencé		16,7	7,1	11,5
	N=	(3)	(2)	(3)
Autres raisons		16,7	10,7	23,1
	N=	(3)	(3)	(6)

[1] Les chiffres entre parenthèses indiquent la fréquence des réponses.

Les élèves souhaitent poursuivre leurs études en immersion principalement parce que l'apprentissage du français offre de meilleures possibilités d'emploi, ensuite parce qu'ils aiment apprendre le français et veulent mieux le parler et enfin parce qu'ils veulent poursuivre ce qui a déjà été commencé.

Le tableau 17A est l'analyse numérique des raisons invoquées par les élèves qui ne veulent pas poursuivre leurs études dans le programme d'immersion en français. Les élèves du groupe IPM ont donné peu de raisons pour expliquer leur intention tandis que ceux du groupe IPTM, qui représentent presque la moitié du groupe, ont dit qu'ils en avaient assez du français, qu'ils souhaitaient apprendre plus d'anglais ou qu'ils trouvaient le français difficile à apprendre.

TABLEAU 17A

RAISONS INVOQUÉES PAR LES ÉLÈVES QUI NE VEULENT PAS POURSUIVRE LEURS ÉTUDES DANS LE PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS, PAR GROUPE - 9e ANNÉE

Raison \ Groupe		IPM N=6	IPTM N=53	ITTM N=0
En ont assez du français	N=	1	21	0
Veulent apprendre plus d'anglais	N=	2	18	0
Trouvent le français trop difficile à apprendre	N=	1	17	0
Souhaitent s'inscrire à un autre programme	N=	0	4	0

F) Attitudes et motivation des parents

À l'analyse des tableaux 18 et 19, il ressort que les parents croient que leur enfant a rarement l'occasion de se servir du français [1]. Sur ce

[1] Voir questionnaire à l'annexe 3.

point, la perception des parents corrobore celles des élèves. En général, les élèves ne regardent presque jamais la télévision en français, n'écoutent presque jamais la radio en français, et ne lisent presque jamais dans cette langue en dehors de la classe. Ils ont parfois l'occasion de parler français ou de lire des livres en français autres que des manuels de classe.

TABLEAU 18

PERCEPTION QU'ONT LES PARENTS DE LA PARTICIPATION DE LEUR(S) ENFANT(S) À CERTAINES ACTIVITÉS, PAR GROUPE - 6e ANNÉE

Activités \ Groupe	ITPI N=104	ITPM N=19	ITII N=12	IPPI N=11	ITIM N=49
Regarde la télévision en français	2,43	2,11	2,25	2,18	2,20
Écoute la radio en français	1,62	1,42	1,25	1,27	1,37
Lit des journaux et des revues en français à l'extérieur de la salle de classe	2,30	1,79	1,92	2,00	1,92
A l'occasion de parler français	2,84	2,37	2,75	2,73	2,18
Lit des livres en français, autres que des manuels scolaires	2,91	2,37	3,00	1,82	2,61

5) La plupart du temps - 4) Souvent - 3) Quelquefois
2) Presque jamais - 1) Jamais

TABLEAU 19

PERCEPTION QU'ONT LES PARENTS DE LA PARTICIPATION DE LEUR(S) ENFANT(S) À CERTAINES ACTIVITÉS, PAR GROUPE - 9e ANNÉE

Activités / Groupe	IPM N=16	IPTM N=54	ITTM N=19
Regarde la télévision en français	2,06	1,94	2,17
Écoute la radio en français	1,50	1,42	1,84
Lit des journaux et des revues en français à l'extérieur de la salle de classe	2,06	1,53	2,42
A l'occasion de parler français	3,00	2,24	2,58
Lit des livres en français autres que des manuels scolaires	2,44	1,93	2,50

5) La plupart du temps - 4) Souvent - 3) Quelquefois
2) Presque jamais - 1) Jamais

Le tableau 20 indique que les parents sont très satisfaits ou raisonnablement satisfaits du programme d'immersion auquel est inscrit leur enfant.

Plus de 95 p. 100 des parents qui ont inscrit leur enfant au programme d'immersion en français en 6e année veulent qu'il poursuive ce programme (Tableau 21). De 20 à 30 p. 100 des parents veulent que leur enfant poursuive le programme d'immersion en français jusqu'à la fin de la 9e année tandis que 66 à 80 p. 100 d'entre eux veulent que leur enfant le poursuive jusqu'à la fin du secondaire et puisse même entreprendre des études universitaires en français.

TABLEAU 20

PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS, TAUX DE SATISFACTION DES PARENTS, PAR NIVEAU ET GROUPE

Niveau \ Groupe	ITPI	ITPM	ITII	IPPI	ITIM
6e année	4,59	4,47	4,17	4,27	4,33
	N=104	N=19	N=12	N=11	N=49
9e année	4,00	3,93	4,89	--	--
	N=16	N=54	N=19	--	--

5) Très satisfait
4) Raisonnablement satisfait
3) Ni satisfait, ni mécontent
2) Plutôt mécontent
1) Très mécontent

TABLEAU 21

DÉCISION DES PARENTS D'INSCRIRE LEUR(S) ENFANT(S) À UN PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET NIVEAU PRÉVU, PAR GROUPE - 6e ANNÉE

Décision \ Groupe	ITPI	ITPM	ITII	IPPI	ITIM
	N=104	N=19	N=12	N=11	N=47
	%	%	%	%	%
Oui	97,1	94,7	100,0	100,0	95,7
Non	2,9	5,3	0,0	0,0	4,3
Si oui, niveau \ Groupe	1	2	3	4	5
	N=100	N=18	N=12	N=11	N=45
	%	%	%	%	%
Fin de la 9e année	25,0	22,2	33,3	27,3	21,7
Fin de la 12e année	36,0	55,6	50,0	72,7	47,8
Université	39,0	22,2	16,7	0,0	30,4

Le tableau 22 analyse la décision des parents d'inscrire ou non leur enfant au programme d'immersion en français après la 9e année. Tous les parents des enfants du groupe ITTM veulent que leur enfant poursuive ses études dans le programme jusqu'à la fin du secondaire. En outre, 60 p. 100 de ces parents aimeraient que leur enfant poursuive des études universitaires en français. Les trois quarts des parents des enfants du groupe IPM veulent que leur enfant poursuive un programme d'immersion en français après la 9e année. De plus, tous aimeraient que leur enfant poursuive jusqu'à la fin du secondaire et le tiers aimeraient que leur enfant entreprenne des études universitaires en français. Environ la moitié des parents (56 p. 100) des élèves du programme d'immersion partielle tardive (groupe ITTM) déclarent souhaiter que leur enfant poursuive le programme d'immersion en français. De ce nombre, 44 p. 100 ont indiqué qu'ils souhaitaient voir leur enfant poursuivre des études universitaires en français. En 9e année, les réponses de parents des élèves de 9e année à cette question se ressemblent beaucoup. Dans le groupe ITTM, 54,1 p. 100 des élèves avaient indiqué qu'ils ne souhaitaient pas poursuivre le programme (voir tableau 17).

TABLEAU 22

DÉCISION DES PARENTS D'INSCRIRE LEUR(S) ENFANT(S) À UN PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS ET NIVEAU PRÉVU, PAR GROUPE - 9e ANNÉE

Décision \ Groupe	IPM N=16	IPTM N=47	ITTM N=16
	%	%	%
Oui	75,0	55,3	100,0
Non	25,0	44,7	0,0
Si oui, niveau \ Groupe	**IPM N=12**	**IPTM N=27**	**ITTM N=15**
	%	%	%
Fin de la 12e année	66,7	55,6	40,0
Université	33,3	44,4	60,0

G) Caractéristiques des enseignants

Les enseignants ont été partagés en trois groupes selon le type de milieu dans lequel ils enseignaient. Ces analyses ne portent pas seulement sur les enseignants de 6e et 9e année, mais également sur tous ceux qui enseignent à des classes d'immersion dans toutes les divisions scolaires. Elles ont pour objectif d'étudier les différences entre les milieux du point de vue de l'enseignant. Le milieu désigné "autre" renvoie à une situation où on retrouve trois programmes (immersion, français et anglais) sous une même administration ou un programme d'immersion et un programme français.

Les enseignants ont répondu à des questions touchant leur expérience d'enseignement et leur connaissance linguistique, des renseignements sur le programme et l'utilisation du français à l'école.

Le tableau 23 indique que les enseignants des milieux immersion et "autre" ont en moyenne dix années d'expérience tandis que les enseignants en milieu mixte ont huit années d'expérience.

TABLEAU 23

EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT, PAR MILIEU

Caractéristiques \ Milieu	Immersion	Mixte	Autres
Nombre moyen d'années d'expérience	9,638	7,660	10,000
Écart type	6,568	6,405	5,612
Minimum	1	1	1
Maximum	31	31	23
Nombre d'enseignants	105	148	13

Les enseignants en milieu mixte ont plus d'expérience que les autres dans l'enseignement de l'anglais dans un programme anglais régulier ou dans l'enseignement du programme français de base (Tableau 24). Ils ont en

outre plus d'expérience au secondaire. Ça s'explique par le fait que la plupart des programmes d'immersion de 7e à 12e année sont dispensés en milieu mixte.

Les enseignants en milieu d'immersion ont plus d'expérience dans l'enseignement de l'anglais dans un programme d'immersion en français, l'enseignement du français dans un milieu d'immersion en français et l'enseignement du français et de l'anglais dans le programme français.

Les enseignants en milieu "autre" ont plus d'expérience de la maternelle à la 6e année.

Le tableau 25 indique qu'un tiers des enseignants en milieu d'immersion ont fait leurs études primaires exclusivement en anglais, de même que deux cinquièmes des enseignants en milieu mixte et "autre". Au secondaire, deux cinquièmes des enseignants en milieu d'immersion ont fait leur scolarité exclusivement en anglais, de même que plus de la moitié des enseignants en milieu "autre".

À l'université, la moitié des enseignants en milieu d'immersion et "autre" ont fait leurs études exclusivement en français. Environ le tiers des enseignants en milieu mixte ont suivi leurs cours universitaires exclusivement en français et moins d'un tiers dans les deux langues.

TABLEAU 24

NOMBRE MOYEN D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT, PAR PROGRAMME, MILIEU ET NIVEAU

Programme et milieu	Niveau	Maternelle à 3e année		4e à 6e année		7e à 9e année		10e à 12e année	
Enseignement de l'anglais dans un programme anglais régulier	Immersion	4,4	N=25	3,9	N=21	3,4	N=14	2,7	N=7
	Mixte	3,9	N=33	4,3	N=30	3,4	N=21	5,9	N=9
	Autre	4,6	N=5	2,3	N=3	4,0	N=2	5,0	N=1
Enseignement de l'anglais dans un programme d'immersion en français	Immersion	3,4	N=32	3,4	N=26	2,3	N=3	0,0	N=0
	Mixte	2,1	N=19	2,0	N=8	2,3	N=3	0,0	N=0
	Autre	2,7	N=3	1,0	N=2	1,0	N=1	0,0	N=0
Enseignement dans le programme français de base	Immersion	4,9	N=16	3,5	N=17	3,1	N=14	2,9	N=8
	Mixte	2,8	N=35	3,3	N=42	3,9	N=34	4,3	N=18
	Autre	3,5	N=2	1,0	N=1	1,3	N=3	0,0	N=0
Enseignement du français dans un programme d'immersion en français	Immersion	3,7	N=61	3,3	N=45	2,8	N=5	0,0	N=0
	Mixte	2,1	N=89	2,0	N=26	2,7	N=23	2,1	N=7
	Autre	2,2	N=10	1,3	N=3	0,0	N=0	2,0	N=1
Enseignement de l'anglais dans le programme français	Immersion	2,9	N=16	6,9	N=8	3,6	N=5	1,0	N=1
	Mixte	3,1	N=8	2,0	N=3	3,0	N=3	3,6	N=5
	Autre	3,0	N=4	6,0	N=3	1,0	N=1	0,0	N=0
Enseignement du français dans le programme français	Immersion	2,9	N=24	3,6	N=18	3,4	N=9	4,0	N=4
	Mixte	3,5	N=26	2,8	N=15	2,2	N=9	3,3	N=9
	Autre	5,2	N=6	7,0	N=3	1,0	N=1	3,0	N=2
Tâches spéciales	Immersion	3,0	N=23	3,3	N=16	3,4	N=8	2,8	N=4
	Mixte	2,7	N=7	3,5	N=4	4,0	N=3	4,5	N=2
	Autre	5,0	N=1	0,0	N=0	0,0	N=0	0,0	N=0

TABLEAU 25

LANGUE DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN IMMERSION, PAR NIVEAU ET MILIEU

Niveau et milieu	Langue de formation	Français	Anglais	Français et anglais	Autre
Primaire	Immersion	N=44 (42%)	N=35 (34%)	N=24 (23%)	N=1 (1%)
	Mixte	N=59 (41%)	N=59 (41%)	N=23 (16%)	N=2 (1%)
	Autre	N=6 (46%)	N=5 (39%)	N=2 (15%)	N=0 (0%)
Secondaire	Immersion	N=37 (36%)	N=41 (40%)	N=24 (23%)	N=1 (1%)
	Mixte	N=45 (32%)	N=67 (47%)	N=29 (20%)	N=1 (1%)
	Autre	N=4 (31%)	N=7 (54%)	N=2 (15%)	N=0 (0%)
Université	Immersion	N=50 (51%)	N=29 (29%)	N=20 (20%)	N=0 (0%)
	Mixte	N=41 (30%)	N=52 (38%)	N=39 (29%)	N=4 (3%)
	Autre	N=7 (54%)	N=2 (15%)	N=4 (31%)	N=0 (0%)
Formation pédagogique	Immersion	N=42 (41%)	N=49 (48%)	N=11 (11%)	N=0 (0%)
	Mixte	N=49 (36%)	N=65 (47%)	N=24 (17%)	N=0 (0%)
	Autre	N=2 (15%)	N=8 (62%)	N=3 (23%)	N=0 (0%)

Environ deux cinquièmes des enseignants en milieu d'immersion et mixte ont reçu leur formation pédagogique en français tandis que la moitié l'ont

reçue en anglais. Deux tiers des enseignants en milieu "autre" ont reçu leur formation pédagogique en anglais.

Le tableau 26 présente l'analyse de la formation que dit avoir suivie l'enseignant par programme, matière, milieu et niveau. Les enseignants du milieu "autre" ont été retirés de l'analyse parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Les enseignants ont déclaré les cours professionnels ou une partie des cours qu'ils ont suivis pour obtenir leur certificat d'enseignement. Cette analyse est toutefois marquée par le grand nombre d'enseignants de l'élémentaire et par la proportion de programmes d'immersion entre la 7^{e} et la 12^{e} année donnés en milieu mixte.

TABLEAU 26

FORMATION DÉCLARÉE DE L'ENSEIGNANT, PAR PROGRAMME, MATIÈRE, MILIEU ET NIVEAU

Programme	Matière	Milieu et niveau	Immersion		Mixte	
			Élémentaire	Secondaire	Élémentaire	Secondaire
			%	%	%	%
Anglais régulier	Lettres anglaises		46,7	10,5	42,6	10,8
	Lettres françaises		30,5	9,5	25,7	15,5
	Autres matières		36,2		36,5	
			N=38		N=54	
Français	Lettres anglaises		27,6	2,9	18,2	3,4
	Lettres françaises		44,8	11,4	27,7	12,2
	Autres matières		4,8		6,8	
			N=5		N=10	
Immersion en français	Lettres anglaises		18,1	1,0	20,9	3,4
	Lettres françaises		24,8	2,9	31,8	5,4
	Autres matières		8,6		10,8	
			N=9		N=16	
		N=	105		148	

Plus de 50 p. 100 de l'ensemble des enseignants ont déclaré avoir reçu une formation pour enseigner l'anglais dans le programme anglais régulier, tandis que 40 p. 100 d'entre eux ont indiqué qu'ils avaient reçu une formation pour enseigner le français. Environ un tiers des enseignants ont indiqué qu'ils avaient reçu une formation pour enseigner d'autres matières dans le programme anglais régulier. Ils n'ont pas précisé s'ils avaient reçu une formation pour enseigner d'autres matières à l'élémentaire ou au secondaire.

Dans le programme français, les enseignants en milieu mixte ont indiqué qu'ils avaient reçu moins de formation pour enseigner l'anglais que les enseignants en milieu d'immersion. Dans le milieu mixte, 20 p. 100 des enseignants ont indiqué avoir reçu une formation pour enseigner l'anglais, contre 30 p. 100 des enseignants en milieu d'immersion. Plus de 50 p. 100 des enseignants en milieu d'immersion ont déclaré avoir reçu une formation pour enseigner le français dans le programme français, contre 40 p. 100 des enseignants em milieu mixte. Peu d'enseignants dans les deux milieux ont déclaré avoir reçu une formation pour enseigner d'autres matières dans le programme français.

Environ 20 p. 100 des enseignants en milieu d'immersion et 25 p. 100 des enseignants en milieu mixte ont indiqué avoir reçu une formation pour enseigner l'anglais dans le programme d'immersion en français. En outre, 25 p. 100 des enseignants en milieu d'immersion et environ un tiers des enseignants en milieu mixte ont indiqué avoir reçu une formation pour enseigner le français dans le programme d'immersion en français. Peu d'enseignants ont indiqué avoir reçu une formation pour enseigner d'autres matières dans ce programme.

Environ 25 p. 100 des enseignants ont indiqué qu'ils avaient entrepris des études reconnues pour enseigner le français dans le programme d'immersion en français à l'élémentaire, et ce après avoir suivi leur formation pédagogique (Tableau 27). Peu d'enseignants ont indiqué avoir entrepris ce genre d'études pour enseigner au secondaire ou pour enseigner l'anglais ou le français ou d'autres matières à l'élémentaire ou au secondaire.

TABLEAU 27

ÉTUDES RECONNUES DÉCLARÉES, PAR PROGRAMME, MATIÈRE, MILIEU ET NIVEAU

Programme	Matière / Milieu et niveau	Immersion		Mixte	
		Élémentaire	Secondaire	Élémentaire	Secondaire
		%	%	%	%
Anglais régulier	Lettres anglaises	10,5	0,0	14,9	0,0
	Lettres françaises	10,5	0,0	9,5	1,4
	Autres matières	2,9		6,8	
		N=3		N=10	
Français	Lettres anglaises	1,9	0,0	6,8	0,0
	Lettres françaises	12,4	6,7	8,8	6,8
	Autres matières	3,8		1,4	
		N=4		N=2	
Immersion française	Lettres anglaises	6,7	0,0	9,5	0,0
	Lettres françaises	24,8	0,0	29,7	3,4
	Autres matières	5,7		9,5	
		N=6		N=14	

Environ le tiers de l'ensemble des enseignants ont indiqué qu'ils avaient pris part à des activités de perfectionnement professionnel à l'élémentaire pour l'enseignement de l'anglais dans les programmes anglais et d'immersion (tableau 28). Par ailleurs, c'est dans le programme d'immersion qu'on retrouve le plus grand nombre d'enseignants ayant participé à des activités de perfectionnement professionnel: environ deux tiers d'entre eux ont en effet participé à des activités pour enseigner le français à l'élémentaire. Entre 15 et 35 p. 100 des enseignants ont participé à des activités de perfectionnement professionnel pour enseigner le français à l'élémentaire dans les programmes anglais et français réguliers.

TABLEAU 28

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DÉCLARÉ, PAR PROGRAMME, MATIÈRE, MILIEU ET NIVEAU

Programme	Matière	Milieu et niveau	Immersion		Mixte	
			Élémentaire	Secondaire	Élémentaire	Secondaire
			%	%	%	%
Anglais régulier	Lettres anglaises		37,1	5,7	33,1	6,8
	Lettres françaises		21,9	4,8	16,2	9,5
	Autres matières		5,7		8,8	
			N=6		N=13	
Français	Lettres anglaises		20,0	0,0	8,1	0,0
	Lettres françaises		35,2	6,7	14,9	10,1
	Autres matières		3,8		2,0	
			N=4		N=3	
Immersion française	Lettres anglaises		39,0	1,9	37,2	5,4
	Lettres françaises		62,9	12,4	66,9	21,6
	Autres matières		16,2		28,4	
			N=17		N=42	

Le tableau 29 présente la perception des enseignants à l'égard de l'utilisation du français, par milieu, dans la documentation française affichée dans l'école ou lors d'événements scolaires. Les enseignants en milieu d'immersion et "autre" indiquent que la plus grande partie de la documentation utilisée ainsi que les activités offertes sont en français (76 à 99 p. 100). En milieu mixte, les enseignants estiment que le français est plus ou moins limité à la salle de classe. Le français est utilisé dans environ 25 p. 100 du matériel affiché ou des communications de vive voix à l'école.

Les enseignants estiment que les élèves en milieu mixte et «autre» utilisent moins souvent le français pour communiquer avec leurs camarades et les enseignants que ne le font les élèves en milieu d'immersion (tableau 30).

TABLEAU 29

UTILISATION DU FRANÇAIS DANS LA DOCUMENTATION AFFICHÉE OU À L'OCCASION D'ACTIVITÉS SCOLAIRES, PERCEPTION DES ENSEIGNANTS, PAR MILIEU

Milieu / Documentation et activités	Immersion	Mixte	Autre
	%	%	%
Documentation affichée en classe	91,3	91,8	86,2
Documentation affichée sur les murs de l'école	91,5	44,5	86,5
Documentation affichée en classe lors de la soirée des parents	88,3	90,4	85,8
Documentation affichée sur les murs de l'école lors de la soirée des parents	88,2	48,5	75,7
Assemblée à l'école	95,8	23,3	78,6
Activités scolaires (par exemple, activités sportives)	94,4	26,8	85,8
Communications de vive voix du directeur	98,8	21,2	81,9
Conversation dans la salle des professeurs	93,5	36,8	82,3
Réunions du personnel	98,8	17,6	89,6

TABLEAU 30

UTILISATION DU FRANÇAIS PAR LES ÉLÈVES, PERCEPTION DES ENSEIGNANTS, PAR MILIEU*

Situation / Milieu	Immersion	Mixte	Autre
Avec l'enseignant pendant des leçons données en français	3,75	3,56	3,62
Avec l'enseignant en salle de classe	3,51	3,43	3,38
Avec l'enseignant à l'extérieur de la salle de classe	3,45	3,22	3,38
Avec l'enseignant pendant des leçons données en français	3,70	3,18	3,30
Avec les autres élèves pendant des leçons données en français	3,72	2,91	2,77
Avec les autres élèves en salle de classe	2,95	2,49	2,31
Avec les autres élèves à l'extérieur de la salle de classe	2,26	1,86	2,08
Avec les autres élèves dans l'école	2,41	1,65	2,08
Avec les autres membres du personnel de l'école	3,54	2,42	3,08

* 1 = pas du tout - 2 = quelquefois - 3 = souvent - 4 = toujours

On a demandé aux enseignants d'indiquer le milieu qu'ils croyaient être le plus propice à la réalisation des objectifs du programme d'immersion en français (Tableau 31). Entre 91 et 97 p. 100 des enseignants des trois milieux estiment que le milieu d'immersion est le plus propice pour réaliser ces objectifs.

TABLEAU 31

MILIEU LE PLUS PROPICE POUR ATTEINDRE LES BUTS DU PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS, PERCEPTION DES ENSEIGNANTS, PAR MILIEU

Milieu Milieu perçu comme étant le plus propice	Immersion	Mixte	Autre
	%	%	%
Milieu mixte	2,9	5,7	7,7
Centre d'immersion	97,1	90,8	92,3
Autre	0	3,5	0
N=	104	141	13

H) Caractéristiques des directeurs d'école

Les directeurs d'école ont dû répondre à diverses questions sur leur expérience administrative, leur connaissance linguistique, l'école dans laquelle ils travaillent et leur perception du programme d'immersion en français.

Quarante et un directeurs et directeurs adjoints ont rempli le questionnaire; onze d'entre eux travaillaient dans un milieu d'immersion, trente-six dans un milieu mixte et quatre dans un milieu "autre" (programmes d'immersion et français ou les trois programmes).

Le tableau 32 indique que les directeurs en milieu mixte ont, en moyenne, plus de huit années d'expérience à titre de directeur, tandis que les directeurs en milieu d'immersion ont cinq années d'expérience en moyenne et ceux en milieu "autre", trois années d'expérience. Les directeurs en milieu mixte ont acquis la plus grande partie de leur expérience en administrant le programme anglais seulement. En milieu d'immersion, la plus grande partie des directeurs ont administré les programmes français et anglais ou le programme d'immersion en français, tandis que les directeurs en milieu "autre" ont administré le programme français ou les programmes français et d'immersion en français.

TABLEAU 32

EXPÉRIENCE ADMINISTRATIVE DES DIRECTEURS, PAR TYPE D'ÉCOLE ET MILIEU

Type d'école \ Milieu	Immersion	Mixte	Autre
Programme anglais seulement	1,55	7,89	1,26
	N=11	N=26	N=4
Programme français seulement	1,55	0,5	3,0
	N=11	N=26	N=4
Programmes anglais et français	2,55	1,69	0
	N=11	N=26	N=4
Programme d'immersion en français seulement	2,55	0,40	0
	N=11	N=25	N=4
Programmes d'immersion en français et anglais	0,8	2,27	0,75
	N=11	N=26	N=4
Programmes français et d'immersion en français	0,36	0,39	2,75
	N=11	N=26	N=4
Expérience administrative moyenne	5,09	8,58	3
	N=11	N=26	N=4

Les directeurs en milieu mixte estiment qu'ils se débrouillent en français, qu'ils parlent très bien l'anglais et qu'ils utilisent rarement le français (Tableau 33). Les directeurs en milieu d'immersion et "autre" estiment qu'ils parlent bien le français et l'anglais, qu'ils utilisent fréquemment le français à la maison, avec leurs amis et dans leurs relations professionnelles et avec les élèves.

Le tableau 34 indique que la plupart des directeurs ont reçu leur formation en anglais. Une majorité de directeurs en milieu d'immersion et "autre" ont reçu leur formation en français ou en français et en anglais.

TABLEAU 33

POINT DE VUE DES DIRECTEURS AU SUJET DE LA FAÇON DONT ILS MAÎTRISENT ET UTILISENT L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS, PAR MILIEU

Maîtrise et utilisation de la langue / Milieu	Immersion	Mixte	Autre
Maîtrise*			
Français	4,3	3,0	4,8
	N=10	N=24	N=4
Anglais	4,9	5,0	5,0
	N=11	N=25	N=4
Utilisation du français**			
Maison	4,0	2,1	4,3
	N=11	N=24	N=4
Amis	3,5	2,1	3,5
	N=11	N=24	N=4
Relations professionnelles	3,6	2,5	4,0
	N=11	N=24	N=4
Relations avec les élèves	4,8	3,3	4,3
	N=11	N=24	N=4

* 5 - très bien, 4 - assez bien, 3 - plutôt bien, 2 - un peu, 1 - pas du tout

** 5 - toujours, 4 - fréquemment, 3 - à l'occasion, 2 - rarement, 1 - jamais

TABLEAU 34

LANGUE DE FORMATION DES DIRECTEURS, PAR MILIEU ET NIVEAU

Milieu	Niveau / Langue	Primaire	Secondaire	Université	Formation pédagogique
Immersion	Anglais	8	5	5	8
	Français	1	1	3	0
	Bilingue	2	4	2	1
Mixte	Anglais	20	22	21	21
	Français	3	3	0	0
	Bilingue	2	0	4	1
Autre	Anglais	3	2	2	3
	Français	1	1	0	0
	Bilingue	0	1	2	1

La façon dont les directeurs perçoivent l'utilisation du français à l'école correspond en général à celle des enseignants (Tableau 35). Les directeurs en milieu d'immersion indiquent que le français prédomine dans 91 à 100 p. 100 des cas, ce qui laisse supposer que l'école baigne dans une atmosphère francophone. Les directeurs en milieu mixte croient que le français est plus ou moins limité à la salle de classe. Dans ce milieu, la documentation affichée en français représente 31 p. 100 de toute la documentation affichée dans l'école tandis que le français est utilisé dans une proportion de 7 p. 100 dans les communications de vive voix. Dans le milieu "autre", les réponses des directeurs laissent supposer que l'école baigne dans une atmosphère francophone qui n'est cependant pas aussi totale qu'en milieu d'immersion. L'utilisation du français varie entre 62 et 85 p. 100 Cette situation se retrouve principalement dans un milieu où sont offerts les trois programmes (immersion, français et anglais).

TABLEAU 35

UTILISATION DU FRANÇAIS À L'ÉCOLE, PERCEPTION DES DIRECTEURS PAR MILIEU

Milieu / Documentation et événements	Immersion	Mixte	Autre
	%	%	%
Documentation affichée en classe	91	94	83
Documentation affichée sur les murs de l'école	91	31	75
Documentation affichée lors d'occasions spéciales	91	29	73
Assemblées à l'école	96	15	77
Activités scolaires	92	7	82
Communications du directeur	100	16	62
Relations entre les élèves et les enseignants	93	26	78
Relations entre les élèves et l'administration	95	24	85
Conversation dans la salle des professeurs	91	22	70
Réunions des enseignants	93	8	65

Par ailleurs, les directeurs ont relevé les domaines administratifs reliés au programme d'immersion en français qui leur occasionnaient plus de problèmes qu'un programme régulier (Tableau 36). Les domaines les plus fréquemment cités sont l'acquisition de matériel pédagogique, l'engagement du personnel et le recrutement de suppléants. Les directeurs en milieu d'immersion et mixte estiment également que la création de programmes de base et le transport par autobus leur créent des problèmes.

Les directeurs des trois milieux croient que les parents sont en général satisfaits des programmes d'immersion en français qu'ils administrent.

Les directeurs en milieu d'immersion sont satisfaits de leur situation et estiment que leur milieu est le plus propice pour atteindre les buts du programme d'immersion en français. Les directeurs en milieu mixte sont satisfaits, dans une proportion de 83 p. 100, de la situation qui prévaut actuellement dans le programme qu'ils administrent; cependant, plus de la moitié d'entre eux (55 p. 100) croient que le milieu d'immersion est plus propice à la réalisation des objectifs du programme. La moitié des directeurs en milieu "autre" sont insatisfaits des conditions actuelles dans lesquelles le programme d'immersion est offert dans leur école et ils croient tous que le milieu d'immersion est le milieu le plus propice à la réalisation des buts au programme. Ils croient également que leur situation actuelle (à trois programmes) ne favorise pas la réalisation des buts des trois programmes.

TABLEAU 36

DOMAINES ADMINISTRATIFS DU PROGRAMME D'IMMERSION QUI CRÉENT LE PLUS DE DIFFICULTÉS, PERCEPTION DES DIRECTEURS, PAR MILIEU

Domaine \ Milieu	Immersion N=11	Mixte N=25	Autre N=4
Programmes et horaires	3	8	3
Mise sur pied de programmes de base	6	14	0
Acquisition de matériel pédagogique	7	20	2
Évaluation des enseignants	0	5	0
Engagement du personnel	4	15	1
Relations avec le personnel	0	5	2
Relations avec le public	1	4	3
Exigences des parents	3	10	3
Transport par autobus ou autre	7	11	0
Trop grand nombre d'élèves	3	3	0
Perfectionnement professionnel des enseignants	2	6	1
Recrutement de suppléants	8	10	2
Absence du personnel régulier aux réunions	1	1	0
Problèmes de discipline	0	0	0
Arrivée de nouveaux élèves	0	0	0
Mutation du personnel	0	1	1
Organisation de programmes de rattrapage	4	4	1
Nature des installations	0	1	0

V- SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

La présente étude avait pour objet de comparer les résultats de tests en anglais et en mathématiques passés par des élèves de 6e et 9e année inscrits à différents programmes d'immersion. Il fallait également comparer les résultats obtenus par ces élèves aux tests en français à ceux d'élèves inscrits au programme français. Les élèves en immersion sont inscrits à différents programmes (immersion précoce, intermédiaire ou tardive, totale ou partielle) offerts dans les deux milieux (immersion et mixte). L'étude devait également être l'occasion d'examiner les attitudes, les motivations et les caractéristiques des élèves, de leurs parents, des enseignants et des directeurs d'école en fonction du programme et du milieu.

Le présent sommaire fait état des résultats des tests et des motivations aux deux niveaux (et, au besoin, à l'intérieur d'un même niveau). L'emploi des covariables sera indiqué si nécessaire.

A) Résultats des tests en anglais

Le quotient intellectuel et la condition socio-économique sont des covariables à retenir pour fins de comparaison à l'intérieur du groupe. En 6e et 9e année, on n'a noté aucune différence statistique notable entre les groupes d'immersion en français. Tous les groupes ont obtenu des résultats équivalents, ou supérieurs, aux normes nationales (voir tableau 5B). Toutefois en 6e année, les groupes d'immersion totale précoce d'immersion en milieu ou mixte (groupes ITPI et ITPM) ainsi que le groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte (ITII) ont obtenu des résultats qui, sur le plan statistique, étaient supérieurs à la norme nationale pour ce qui est du sous-test de vocabulaire anglais. Le groupe d'immersion totale précoce en milieu d'immersion (groupe ITPI) a également obtenu des résultats qui, sur le plan statistique, étaient nettement supérieurs à la norme nationale. En 7e année, les deux groupes d'immersion tardive (IPTM et ITTM) ont obtenu des résultats supérieurs à la norme nationale avec des différences statistiques notables.

B) Résultats en mathématiques

Le quotient intellectuel et la condition socio-économique sont des covariables à retenir pour fins de comparaison à l'intérieur du groupe. En 6e année, on n'a relevé aucune différence statistique notable entre les groupes d'immersion dans les résultats du test sur les problèmes mathématiques. Le groupe d'immersion totale précoce en milieu d'immersion (groupe ITPI) a obtenu des résultats statistiquement supérieurs au groupe d'immersion partielle précoce en milieu d'immersion dans le test sur les concepts mathématiques. En 9e année, on n'a relevé aucune différence statistique notable entre les groupes d'immersion en français.

Lorsque l'on compare les percentiles moyens non ajustés de 6e année aux normes nationales, le groupe d'immersion totale hâtive en milieu d'immersion (ITPI) a obtenu aux tests portant sur les problèmes mathématiques et les concepts mathématiques (voir tableau 5A), des résultats qui, statistiquement, sont supérieurs à ceux des autres groupes. Le groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte (ITII) a obtenu des résultats statistiquement supérieurs à la norme nationale, au test sur les problèmes mathématiques. En 9e année, les trois groupes d'immersion en français ont obtenu des résultats statistiquement supérieurs à la norme nationale au test de mathématiques de Stanford (voir Tableau 6A).

C) Maîtrise du français

Les résultats obtenus par les élèves des groupes d'immersion en français ont été comparés à ceux d'un échantillon d'élèves fréquentant les écoles françaises et dont la langue maternelle est le français. Le quotient intellectuel et la condition socio-économique sont des covariables utilisées pour fins de comparaison à l'intérieur des groupes d'immersion en français.

En 6e et 9e année, les groupes-témoin du programme français ont en général obtenu des résultats largement supérieurs aux groupes d'immersion en français.

En 6e année, les groupes d'immersion totale précoce dans les deux milieux (ITPI et ITPM) et le groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu d'immersion (groupe ITII) ont obtenu des résultats statistiquement supérieurs à ceux du groupe d'immersion partielle précoce (IPPM) et du groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte (groupe ITIM) aux tests de lecture et de compréhension auditive. Les deux derniers groupes n'ont pas obtenu des résultats très différents sur le plan statistique (voir tableau 8A et 8B).

En 9e année, le groupe d'immersion totale précoce (ITPM) a obtenu des résultats statistiquement supérieurs à ceux du groupe d'immersion partielle tardive (IPTM) au test de compréhension auditive, tandis que les deux groupes d'immersion tardive n'ont pas obtenu des résultats très différents l'un de l'autre. Au test de lecture, on n'a relevé aucune différence statistique importante entre les groupes d'immersion en français (voir tableaux 11A et 11B).

La totalité des élèves de chaque groupe a passé le test d'expression écrite. Dans les groupes plus importants, on a prélevé un échantillon aléatoire tandis que dans les groupes plus petits, l'analyse a porté sur tous les élèves. En 6e année, on peut décrire comme suit la tendance générale observée lorsqu'on constatait des différences importantes: les groupes d'immersion totale précoce dans les deux milieux (groupes ITPI et ITPM) et le groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu d'immersion (ITII) ont obtenu des résultats supérieurs à ceux du groupe d'immersion partielle en milieu d'immersion et du groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte (groupes IPPI et ITIM, voir tableaux 9 et 9E). En 9e année, le groupe d'immersion totale précoce (ITPM) a obtenu les meilleurs résultats, suivi du groupe d'immersion totale tardive. Le groupe d'immersion partielle tardive a obtenu des résultats plus faibles que ceux des groupes ITPM et ITTM (voir tableaux 12 à 12E).

Un certain nombre d'élèves de chaque groupe, choisis au hasard, ont passé le test d'expression orale. Lorsque les groupes étaient trop petits pour choisir quelques élèves, tous les élèves du groupe ont passé le test. En 6e année, les groupes ITPI, ITPM et ITII ont obtenu des résultats

supérieurs à ceux du groupe d'immersion partielle ou du groupe d'immersion totale intermédiaire en milieu mixte (voir tableaux 10 à 10F). En 9e année, le groupe d'immersion précoce en général a obtenu des résultats statistiquement supérieurs à ceux des groupes d'immersion tardive (IPTM et ITTM). Bien que le groupe d'immersion totale tardive ait obtenu des résultats supérieurs à ceux du groupe d'immersion partielle tardive, cette différence n'a pas d'importance de signification statistique (voir tableaux 13 à 13E).

D) Perceptions et attitudes

Les élèves des deux niveaux ont indiqué que l'utilisation du français est à toute fin pratique limitée à la salle de classe. Les élèves en milieu d'immersion parlent souvent français à l'école et dans les limites de l'école tandis que les élèves en milieu mixte parlent rarement le français à l'extérieur de la salle de classe.

Il y a plus d'élèves inscrits à un programme d'immersion totale en français que d'élèves qui ont été inscrits à un programme d'immersion totale mixte et qui sont maintenant inscrits à un programme d'immersion partielle, qui souhaitent poursuivre leurs études dans leur programme. Les élèves des deux niveaux qui sont inscrits à un programme d'immersion partielle ont plutôt tendance à arrêter leurs études dans ce programme. Les principales raisons qui poussent les élèves à poursuivre leurs études dans le programme d'immersion en français sont les meilleures possibilités d'emploi qu'offrent la connaissance de la langue française et le plaisir d'apprendre ou de parler le français. Les élèves qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études dans ce programme estiment qu'ils en ont assez du français et qu'ils veulent apprendre plus d'anglais.

En général, les parents appuient très fortement le programme d'immersion en français. Les parents des élèves de 6e année indiquent qu'ils veulent que leur enfant poursuive ses études dans ce programme au moins jusqu'à la fin de la 9e année. Environ 75 p. 100 d'entre eux aimeraient que leur enfant poursuive ses études dans ce programme jusqu'à la fin de la 12e année. Les parents des élèves de 9e année inscrits au programme d'immersion totale veulent en général que leur

enfant poursuive ses études dans le programme d'immersion en français pendant au moins les trois prochaines années. La moitié des parents des élèves inscrits au programme d'immersion partielle tardive veulent que leur enfant poursuive ses études dans ce programme. Ces données corroborent les souhaits des élèves (voir tableaux 16, 17, 21 et 22).

La compilation des réponses des questionnaires des enseignants et des directeurs d'école indique qu'en milieu d'immersion, le français prédomine, tandis qu'en milieu anglophone, l'utilisation du français par le personnel et les élèves est plus ou moins limitée à la salle de classe. En général, les enseignants et les directeurs estiment que le milieu d'immersion est le milieu le plus propice à la réalisation des objectifs du programme d'immersion en français.

Dans les deux milieux, les directeurs ont relevé quelques domaines administratifs qui leur présentent plus de difficultés que dans un programme régulier. Ces domaines sont l'acquisition de matériel pédagogique, la mise au point des programmes de base et le recrutement des enseignants suppléants. Le transport par autobus ou d'autres moyens créent également certains problèmes. Les directeurs en milieu mixte indiquent plus fréquemment que les autres que le recrutement du personnel leur crée des difficultés.

E) Conclusions

Les résultats de cette recherche concordent en général avec ceux de l'étude entreprise en 1980-1981 au Manitoba et celles menées au Québec et en Ontario.

Bien que le nombre d'élèves dans les différents groupes soit inégal, que certains groupes soient petits et qu'on n'offre pas tous les types de programme dans des milieux différents, on peut conclure, de manière générale, que les programmes d'immersion en français n'ont pas d'effets négatifs sur l'apprentissage de la langue anglaise ou des mathématiques. Les groupes d'immersion en français ont obtenu des résultats équivalents ou supérieurs à la norme nationale.

Bien que les élèves des cours d'immersion en français n'aient pas atteint le niveau de maîtrise du français observé chez les élèves du programme français dont la langue maternelle est le français, le programme d'immersion totale en milieu d'immersion produit néanmoins les meilleurs résultats. Les élèves inscrits au programme d'immersion totale sont ceux qui souhaitent le plus continuer leurs études dans ce programme. Les programmes d'immersion totale intermédiaire et tardive ont produit des résultats positifs lorsqu'on les compare aux programmes d'immersion totale hâtive.

F) Incidences sur le plan pédagogique

Cette partie du chapitre a pour but d'indiquer les conséquences que la présente étude a sur le plan pédagogique. Ces conséquences sont tirées de données fournies par les élèves, les parents, les enseignants et les directeurs. Elles ne sont pas présentées par ordre d'importance, mais plutôt comme des éléments des conditions les plus favorables à l'apprentissage du français langue seconde par des enfants d'âge scolaire.

1) Le programme

Le programme d'immersion totale en français est le meilleur programme pour l'apprentissage du français et n'entraîne pas d'effet négatif sur l'apprentissage de l'anglais ou des mathématiques. Les programmes d'immersion totale intermédiaire et tardive sont des solutions de rechange valables pour assurer la réalisation des buts du programme.

Sur le plan de la maîtrise du français, la langue écrite est moins bien maîtrisée au début du programme que la langue parlée. Les élèves inscrits au programme d'immersion totale hâtive sont ceux qui parlent le mieux le français.

2) Le milieu

Le personnel enseignant estime que le milieu d'immersion est le milieu le plus favorable pour réaliser les objectifs du programme d'immersion en

français et cette perception est confirmée par les résultats aux tests. Le milieu d'immersion se définit comme une école ou une partie d'une école où le français prédomine. La direction, les enseignants, les spécialistes et le personnel de soutien parlent français aux élèves et entre eux. Les élèves du niveau élémentaire semblent mieux s'intégrer à ce milieu.

3) Autres conséquences

L'étude de 1980-1981 avait identifié cinq autres conséquences pédagogiques. À l'époque, l'augmentation rapide des inscriptions au programme d'immersion au Manitoba avait permis d'identifier les sujets d'inquiétude suivants: les programmes d'immersion en français offerts au secondaire, la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants, la disponibilité de programmes d'études, de manuels de classe et de ressources pédagogiques. Bien qu'on ait réalisé certains progrès dans ces domaines, les préoccupations demeurent les mêmes qu'il y a trois ans.

a) Le secondaire

La majorité des parents et des élèves aimerait que le programme d'immersion en français soit offert jusqu'à la fin du secondaire (12e année). Si le programme devait être offert jusqu'à ce niveau, son succès dépendrait du nombre d'options offertes entre la 10e et la 12e année.

L'objectif serait d'offrir dans une école d'immersion française toutes les options normalement offertes dans un programme secondaire anglais régulier. Pour atteindre cet objectif, il faut recueillir un nombre suffisant d'inscriptions. Si les inscriptions ne permettent pas à une seule division scolaire d'offrir un programme au secondaire, les divisions scolaires devraient étudier la possibilité de regrouper des élèves de différentes divisions scolaires ou de partager des ressources communes.

b) Formation et perfectionnement professionnel des enseignants

L'augmentation rapide des inscriptions au programme d'immersion en français et le développemet des programmes et de cours au secondaire incitent les institutions de formation pédagogique à offrir des programmes complets plutôt que des cours isolés pour enseigner le français en immersion. Si on veut que les enseignants répondent aux attentes des élèves sur le plan de la culture française, ils doivent pouvoir suivre les cours appropriés pendant leur formation.

c) Guides de programme d'études, manuels scolaires et ressources pédagogiques

Il faudrait entreprendre une étude sur la disponibilité et la pertinence des programmes d'études et des manuels de classe.

Au secondaire, l'offre d'un grand nombre de cours en français doit s'accompagner de matériel pédagogique qui aura été choisi avec soin ou mis au point de façon à répondre aux besoins de la clientèle du programme d'immersion.

ANNEXES

ANNEXES

1. Expérience scolaire de l'étudiant

2. Échelles des notes: expression écrite
   Échelles des notes: expression orale

3. Questionnaire de l'élève
   Questionnaire des parents
   Questionnaire de l'enseignant
   Questionnaire du directeur d'école

4. La profession dans le calcul de la condition socio-économique

ANNEXE 1

EXPÉRIENCE SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

DIVISION SCOLAIRE _____ ÉCOLE _____ CLASSE _____

NOM	DATE DE NAISSANCE Jour Mois Année	PRIMAIRE Programme École	ÉLÉMENTAIRE Programme École	(AUTRE) Programme École	A l'usage du bureau seulement

Programme: I.T.: programme d'immersion totale; I.P.: programme d'immersion partielle; A.: programme anglais; F.: programme français

ANNEXE 2

ÉCHELLES DE CORRECTION: EXPRESSION ÉCRITE

A) Orthographe
- 5 - aucune erreur
- 4 - quelques erreurs
- 3 - nombreuses erreurs: bonne compréhension
- 2 - nombreuses erreurs: mauvaise compréhension
- 1 - plein d'erreurs: incompréhensible
- 0 - échantillon trop petit pour être évalué

B) Grammaire et syntaxe
- 5 - bonne grammaire et syntaxe
- 4 - quelques erreurs
- 3 - nombreuses erreurs: bonne compréhension
- 2 - nombreuses erreurs: mauvaise compréhension
- 1 - nombreuses erreurs graves: pratiquement incompréhensible
- 0 - échantillon trop faible pour être évalué

C) Vocabulaire
- 5 - excellent vocabulaire
- 4 - vocabulaire suffisant: emprunt à l'anglais ou mot anglais rare
- 3 - vocabulaire limité mais suffisant: plusieurs emprunts à l'anglais et mots anglais
- 2 - mauvais mot souvent utilisé: nombreux emprunts à l'anglais et mots anglais
- 1 - vocabulaire insuffisant: production touchée
- 0 - échantillon trop faible pour être évalué

D) Communication: niveau conceptuel
- 5 - nombreuses idées: le texte est structuré et organisé
- 4 - nombreuses idées: texte inégal
- 3 - plusieurs idées: répétitions et texte inégal
- 2 - quelques idées: texte inégal et [illegible]hérent
- 1 - incompréhensible
- 0 - échantillon trop faible pour être é[illegible]

ÉCHELLES DE CORRECTION: EXPRESSION ORALE

A) Compréhension pendant la conversation

5 - compréhension parfaite
4 - quelques répétitions nécessaires à la compréhension
3 - répétitions de plusieurs questions
2 - traduction nécessaire de plusieurs questions
1 - traduction nécessaire de presque toutes les questions

B) Prononciation et facilité d'expression

5 - prononciation et facilité d'expression comparables à celles d'un francophone
4 - quelques mots mal prononcés, ce qui ne modifie toutefois pas le sens
3 - prononciation incohérente menant à des confusions
2 - erreurs graves de prononciation nuisant à la communication
1 - difficultés de prononciation empêchant la communication
0 - échantillon trop faible pour permettre une évaluation

C) Grammaire et syntaxe

5 - connaissance de la grammaire et de la syntaxe comparables à celles d'un francophone
4 - quelques erreurs grammaticales et syntaxiques
3 - nombreuses erreurs grammaticales et syntaxiques donnant lieu à un discours ambigu
2 - connaissance insuffisante de la grammaire et de la syntaxe d'où un discours confus
1 - connaissance de la grammaire et de la syntaxe si limitée qu'elle nuit grandement à la compréhension
0 - échantillon trop faible pour permettre une évaluation

D) Vocabulaire

5 - vocabulaire équivalent à celui d'un francophone
4 - quelques erreurs: vocabulaire suffisant, emprunts à l'anglais ou emplois de rares mots anglais

3 - vocabulaire de base suffisant: quelques emprunts à l'anglais et mots anglais

2 - utilisation fréquente du terme inapproprié: nombreux emprunts à l'anglais et mots anglais

1 - vocabulaire insuffisant pour converser

0 - échantillon trop faible pour permettre une évaluation

E) Communication

5 - souhaite communiquer en français

4 - hésite à communiquer en français

3 - ne souhaite pas vraiment communiquer en français

2 - ne souhaite pas communiquer en français

1 - refuse de parler français

ANNEXE 3

CERECO INC.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE CONSULTATION
CENTER FOR RESEARCH AND CONSULTATION

575, CHEMIN ST. MARY'S, WINNIPEG (MB) R2M 3L6

Cher étudiant (chère étudiante),

Les réponses que tu donneras à ce questionnaire demeureront confidentielles. Ton nom, que nous te demandons d'inscrire sur la première page, ne servira qu'à relier les réponses de ce questionnaire à d'autres renseignements que nous recueillerons plus tard. Dès que nous recevrons ton questionnaire, nous y inscrirons un numéro et enlèverons la première page.

Pour que cette recherche ait un sens, il est important que tes réponses soient les plus précises et les plus franches possibles. L'utilité de ton questionnaire dépendra du nombre de questions auxquelles tu répondras.

Nous te remercions de ta collaboration et nous tenons à t'assurer que tes réponses demeurent confidentielles.

L'équipe chargée de l'étude

QUESTIONNAIRE DE L'ÉLÈVE

6e ET 9e ANNÉE

DIVISION SCOLAIRE: _____

ÉCOLE: _____

NIVEAU: _____

CLASSE: _____

NOM DE L'ÉLÈVE: _____

PAGE 1

Veuillez répondre à chacune des questions suivantes en encerclant les réponses qui décrivent le mieux ce que vous faites:

L'échelle est la suivante:

A) la plupart du temps
B) souvent
C) quelquefois
D) presque jamais
E) jamais

1.	Regardez-vous la télévision en français?	A - B - C - D - E	[ ] 13
2.	Ecoutez-vous la radio en français?	A - B - C - D - E	[ ] 14
3.	Parlez-vous français à vos camarades de classe dans la salle de classe?	A - B - C - D - E	[ ] 15
4.	Parlez-vous français à vos camarades de classe à l'extérieur de la salle de classe mais à l'école?	A - B - C - D - E	[ ] 16
5.	Parlez-vous français à vos camarades de classe à l'extérieur de l'école?	A - B - C - D - E	[ ] 17
6.	Parlez-vous français à votre professeur de français en classe?	A - B - C - D - E	[ ] 18
7.	Parlez-vous français à votre professeur de français à l'extérieur de la salle de classe, mais à l'école?	A - B - C - D - E	[ ] 19
8.	Lisez-vous des journaux et des revues en français à l'extérieur de la salle de classe?	A - B - C - D - E	[ ] 20
9.	Parlez-vous français à l'extérieur de l'école?	A - B - C - D - E	[ ] 21
10.	Lisez-vous des livres français autres que les manuels scolaires?	A - B - C - D - E	[ ] 22
11.	Si vous aviez le choix, poursuivriez-vous vos études dans le programme d'immersion français l'an prochain?		
	OUI _____ NON _____ NE SAIS PAS _____		[ ] 23
	Pourquoi? _____		[ ][ ] 24 - 25
	_____		[ ][ ] 26 - 27
	_____		
	_____		
	_____		

12. Participez-vous à des activités, où l'on parle français, autres que celles organisées par l'école? (Par exemple théâtre, clubs, scouts, guides, sports, église, etc.)

OUI _____ NON _____

Si OUI, lesquelles _____

_____

_____

_____

_____

[ ]
28
[ ] [ ]
29 -- 30

[ ] [ ]
31 -- 32

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

RECHERCHE SUR LES PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS AU MANITOBA
ET ÉVALUATION

QUESTIONNAIRE DES PARENTS

1. NOM DE L'ENFANT _____ [ ][ ] 1 2

ECOLE FRÉQUENTÉE PAR L'ENFANT _____ [ ][ ] 3 4

DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT _____ [ ][ ][ ]
jour mois année [ ][ ][ ]
5 10

SEXE DE L'ENFANT M F [ ] 11

NIVEAU DE L'ENFANT (6e ou 9e) 6 9 [ ] 12

2. Langues parlées à la maison

	ANGLAIS	FRANÇAIS	AUTRE (PRECISEZ)	NE S'APPLIQUE PAS	
Par l'enfant	[ ]	[ ]	_____	[ ]	[ ] 13
Par la mère	[ ]	[ ]	_____	[ ]	[ ] 14
Par le père	[ ]	[ ]	_____	[ ]	[ ] 15
Par les frères et soeurs	[ ]	[ ]	_____	[ ]	[ ] 16

3. Aptitude du père à parler français

a) parle couramment [ ] [ ] 17

b) peut engager une conversation [ ]

c) comprend, mais ne parle pas [ ]

d) ne parle pas français [ ]

4. Aptitude de la mère à parler français

a) parle couramment [ ] [ ] 18

b) peut engager une conversation [ ]

c) comprend, mais ne parle pas [ ]

d) ne parle pas français [ ]

5. Niveau de scolarité du père

a) secondaire ou moins [ ] [ ] 19

b) cours secondaire terminé [ ]

c) collège communautaire ou école technique [ ]

d) université [ ]

e) baccalauréat (B.A., B.Sa, etc.) [ ]

f) diplôme de deuxième ou troisième cycle (M.A., Ph. D. Médecin, Dentiste, etc.) [ ]

g) autre (précisez) _____ [ ]
(par exemple formation d'infirmier à l'hôpital, école commerciale privée, etc.)

6. Niveau de scolarité de la mère

a) secondaire ou moins [ ] [ ] 20

b) cours secondaire terminé [ ]

c) collège communautaire ou école technique [ ]

d) université [ ]

e) baccalauréat (B.A., B.Sa, etc.) [ ]

f) diplôme de deuxième ou troisième cycle [ ]

g) autre (précisez) _____ [ ]
(par exemple formation d'infirmière à l'hôpital, école commerciale privée, etc.)

7. Revenu familial brut avant impôt et autres déductions

9,999 $ ou moins [ ] [ ] 21

10,000 à 19,999 $ [ ]

20,000 à 29,999 $ [ ]

30,000 à 39,999 $ [ ]

40,000 $ et plus [ ]

8. Profession du père (précisez) _____ [ ][ ] 22-23
(veuillez utiliser au moins deux mots si possible)

9. Profession de la mère (précisez) _____ [ ][ ] 24-25
(veuillez utiliser au moins deux mots si possible)

10. Êtes-vous satisfait du programme d'immersion en français auquel votre enfant est inscrit?

a) très satisfait [ ] [ ] 26

b) relativement satisfait [ ]

c) ni satisfait, ni insatisfait [ ]

d) plutôt insatisfait [ ]

d) très insatisfait [ ]

11. Veuillez écrire tout commentaire que vous auriez à formuler sur le programme d'immersion en français auquel votre enfant est inscrit.

[ ][ ][ ][ ]
27 30

_____

_____

_____

12. Voulez-vous que votre enfant poursuive ses études dans le programme d'immersion en français?

OUI [ ] NON [ ] [ ] 31

13. Si oui, pendant combien de temps?

a) jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire (9e année) [ ]

b) jusqu'à la fin du secondaire (12e année) [ ] [ ] 32

c) après le secondaire [ ]

14. Votre enfant regarde-t-il la télévision en français?

a) la plupart du temps [ ] [ ] 33
b) souvent [ ]
c) quelquefois [ ]
d) presque jamais [ ]
e) jamais [ ]

15. Votre enfant écoute-t-il la radio en français?

a) la plupart du temps [ ] [ ] 34
b) souvent [ ]
c) quelquefois [ ]
d) presque jamais [ ]
e) jamais [ ]

16. Votre enfant lit-il des journaux et des revues en français à l'extérieur de la salle de classe?

a) la plupart du temps [ ] [ ] 35
b) souvent [ ]
c) quelquefois [ ]
d) presque jamais [ ]
e) jamais [ ]

17. Votre enfant a-t-il l'occasion de parler français à l'extérieur de l'école?

a) la plupart du temps [ ]
b) souvent [ ]
c) quelquefois [ ]
d) presque jamais [ ]
e) jamais [ ]

[ ] 36

18. Votre enfant lit-il des livres français autres que les manuels de classe?

a) la plupart du temps [ ]
b) souvent [ ]
c) quelquefois [ ]
d) presque jamais [ ]
e) jamais [ ]

[ ] 37

19. Votre enfant a-t-il participé à des activités qui se sont déroulées en français et qui n'étaient pas organisées par l'école au cours des trois dernières années (par exemple, visite de régions francophones, camp d'été en français, programme d'échange, théâtre, etc.)

NON [ ]

[ ] 38

OUI [ ] Veuillez préciser le type d'expérience, sa durée et donner votre appréciation de ces activités.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

[ ][ ][ ]
[ ][ ][ ]
39--44

20. Auriez-vous d'autres commentaires à formuler sur le programme d'immersion en français ou sur le fait que votre enfant étudie en français?

_____

_____

_____

_____

_____

[ ][ ][ ]
45--48

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

PAGE 1

CERECO INC. 1983

[ ][ ][ ][ ]

QUESTIONNAIRE DE L'ENSEIGNANT
A) EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT

[ ][ ][ ][ ]
5 - 8

Division scolaire _____

A. Combien d'années d'expérience dans l'enseignement avez-vous? _____

B. Quel genre d'expérience d'enseignement avez-vous? Veuillez inscrire le nombre d'années dans la case appropriée. Veuillez tenir compte de l'année en cours (1982-1933). Les catégories constituant cette question ne s'excluent pas mutuellement et le total des cases peut dépasser le nombre total d'années d'expérience.

[ ][ ]
9 - 10

	M-3	4-6	7-9	9-12
Enseignement en anglais dans les programmes anglais réguliers				
Enseignement en anglais dans les programmes d'immersion en français				
Enseignement dans le programme de français de base				
Enseignement en français dans les programmes d'immersion en français				
Enseignement de l'anglais dans les programmes français				
Enseignement du français dans les programmes français				
Tâches spéciales (exemple: bibliothécaire): _____				

[ ][ ][ ][ ]
11 - 14

[ ][ ][ ][ ]
15 - 18

[ ][ ][ ][ ]
19 - 22

[ ][ ][ ][ ]
23 - 26

[ ][ ][ ][ ]
27 - 30

[ ][ ][ ][ ]
31 - 34

[ ][ ][ ][ ]
35 - 38

2A. Veuillez décrire votre tâche d'enseignement cette année. Indiquez les matières enseignées, les niveaux et le nombre d'élèves par classe.

	Matière	Niveau	Nombre d'élèves par classe	
Classe I			[ ]	[ ][ ][ ] 39 42
Classe II			[ ]	[ ][ ][ ] 43 46
Classe III			[ ]	[ ][ ][ ] 47 50
Classe IV			[ ]	[ ][ ][ ] 51 54
Classe V			[ ]	[ ][ ][ ] 55 58
Classe VI			[ ]	[ ][ ][ ] 59 62
Classe VII			[ ]	[ ][ ][ ] 63 66
Classe VIII			[ ]	[ ][ ][ ] 67 70

2B. Quel pourcentage de votre temps est consacré à l'enseignement en français aux élèves inscrits au programme d'immersion? _____%

3. Pendant votre formation pédagogique, avez-vous suivi des cours dans les domaines suivants et, si oui, pour quel niveau?

		OUI	NON	ÉLÉMENTAIRE	SECONDAIRE	
Pour le programme anglais régulier	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 72
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 73
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 74
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 75
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 76
Pour le programme français	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 77
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 78
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 79
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 80
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 9
Pour le programme d'immersion en français	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 10
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 11
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 12
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 13
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 14

4. A) Depuis la fin de votre formation pédagogique, avez-vous entrepris des études reconnues dans les domaines suivants et, si ou, pour quel niveau?

		OUI	NON	ÉLÉMENTAIRE	SECONDAIRE	
Pour le programme anglais régulier	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 15
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 16
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 17
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 18
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 19
Pour le programme français	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 20
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 21
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 22
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 23
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 24
Pour le programme d'immersion en français	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 25
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 26
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 27
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 28
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 29

4. B) Depuis la fin de votre formation pédagogique, avez-vous suivi des programmes de perfectionnement professionnel (ateliers, conférences, cours internes, etc.) dans les domaines suivants et, si oui, pour quel niveau?

		OUI	NON	ÉLÉMENTAIRE	SECONDAIRE	
Pour le programme anglais régulier	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 30
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 31
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 32
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 33
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 34
Pour le programme français	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 35
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 36
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 37
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 38
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 39
Pour le programme d'immersion en français	Lettres anglaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 40
	Lettres françaises	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 41
	Autre_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 42
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 43
	_____	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 44

B) CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

5. Quelle a été la langue d'enseignement durant votre scolarité?

PRIMAIRE_____ [ ] 45

SECONDAIRE_____ [ ] 46

UNIVERSITÉ_____ [ ] 47
(autre que la formation pédagogique)

FORMATION PÉDAGOGIQUE_____ [ ] 48

6. Quelle est votre maîtrise de l'anglais et du français?

	ANGLAIS	FRANÇAIS	
Très bonne	[ ]	[ ]	[ ] 49
Bonne	[ ]	[ ]	[ ] 50
Plutôt bonne	[ ]	[ ]	
Faible	[ ]	[ ]	
Nulle	[ ]	[ ]	

7. Quelle est la fréquence d'utilisation du français:

	À LA MAISON	AVEC LES AMIS	AVEC LES COLLÈGUES	
Toujours	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 51
Fréquemment	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 52
A l'occasion	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 53
Rarement	[ ]	[ ]	[ ]	
Jamais	[ ]	[ ]	[ ]	

C) RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

8. Dans quel type d'école enseignez-vous?

- École n'offrant que le programme d'immersion en français [ ]
- École offrant les programmes anglais et d'immersion [ ] [ ] 54
- École offrant les programmes d'immersion et français [ ]

9. Quelle est la proportion d'utilisation de français dans la documentation affichée (affiches, travaux d'élèves, etc.)?

- dans votre classe _____% [ ][ ] 55-56
- sur les murs de l'école _____% [ ][ ] 57-58
- lors de la soirée des parents dans votre classe _____% [ ][ ] 59-60
- à l'occasion de la visite des parents ou à d'autres occasion, dans toute l'école _____% [ ][ ] 61-62

10. Quelle est la fréquence d'utilisation du français lors des réunions suivantes?

- assemblées de l'école _____%
- activités scolaires (par exemple: journées sportives, concerts, etc.) _____%
- communications du directeur _____%
- conversation dans la salle des enseignants _____%
- réunion des enseignants _____%
- autre: _____ _____%
- Commentaires: _____

_____

11A. Vos élèves parlent-ils en français quand ils s'adressent:

	pas du tout	quelque-fois	souvent	toujours	ne sais pas	
à vous pendant les leçons en français	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	NA	[ ] 78
à vous en d'autres circonstances dans la salle de classe	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	NA	[ ] 79
à vous à l'extérieur de la salle de classe	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	NA	[ ] 80
aux autres enseignants pendant les leçons en français	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 9
aux autres élèves pendant les leçons dispensées en français	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 10
aux autres élèves en d'autres circonstances dans la salle de classe	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 11
à leurs camarades de classe à l'extérieur de la salle de classe	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 12

	pas du tout	quelque-fois	souvent	toujours	ne sais pas	
aux autres élèves dans l'école	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 13
aux autres membres du personnel de l'école	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ] 14

11B. Pensez-vous que vos élèves devraient parler français plus souvent à l'école?

OUI [ ] NON [ ] [ ] 15

12. Croyez-vous que les parents sont en général satisfaits du programme d'immersion?

OUI [ ] NON [ ] [ ] 16

Commentaires: _____ [ ][ ]

_____ 17-18

13. D'après vous, quel est le type de milieu qui favorise le mieux la réalisation des buts du programme d'immersion en français?

[ ] l'école en milieu mixte (une école qui offre à la fois le programme d'anglais régulier et le programme d'immersion en français)

[ ] un centre d'immersion (une école qui n'offre que le programme d'immersion en français) [ ] 19

[ ] autre (veuillez préciser) _____

_____

_____

14. Pour tout autre commentaire sur les programmes d'immersion en français, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

_____

_____

_____

_____ [ ][ ][ ][ ]
20 - 23

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

PAGE 1 [ ][ ] 1-2
[ ][ ] 3-4

QUESTIONNAIRE DU DIRECTEUR

Division scolaire _____

1. Quelle est votre expérience administrative dans des écoles qui offrent:

	NOMBRE D'ANNÉES	
Un programme anglais seulement	_____	[ ][ ] 5-6
Un programme français seulement	_____	[ ][ ] 7-8
Les programmes anglais et français	_____	[ ][ ] 9-10
Un programme d'immersion en français seulement	_____	[ ][ ] 11-12
Les programmes anglais et d'immersion en français	_____	[ ][ ] 13-14
Les programmes français et d'immersion en français	_____	[ ][ ] 15-16
Expérience administrative totale	_____	[ ][ ] 17-18

2. Quelle a été la langue d'enseignement pendant votre scolarité?

PRIMAIRE _____ [ ] 19

SECONDAIRE _____ [ ] 20

UNIVERSITÉ _____ [ ] 21
(autre que votre formation pédagogique)

FORMATION PÉDAGOGIQUE _____ [ ] 22

3. Quelle est votre maîtrise de l'anglais et du français?

	ANGLAIS	FRANÇAIS	
Très bonne	[ ]	[ ]	
Bonne	[ ]	[ ]	[ ][ ] 23-24
Assez bonne	[ ]	[ ]	
Faible	[ ]	[ ]	
Nulle	[ ]	[ ]	

4. Quelle est la fréquence d'utilisation du français:

	À LA MAISON	AVEC VOS AMIS	AVEC VOS COLLÈGUES	AVEC LES ÉLÈVES EN IMMERSION FRANÇAISE	
Toujours	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	
Fréquemment	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ][ ] 25-26
A l'occasion	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ][ ] 27-28
Rarement	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	
Jamais	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	

5. Où sont situées les classes d'immersion dans votre école?

a) ce sont les seules classes de l'école [ ]
b) elles sont toutes situées dans une partie de l'école [ ] [ ] 29
c) elles sont réparties parmi les autres classes du programme régulier [ ]

Veuillez préciser toute autre disposition _____ [ ][ ] 30-31

_____

Êtes-vous satisfait de cette disposition?

OUI [ ] NON [ ] [ ] 32

Commentaires: _____ [ ] 33-34

_____

6. Quel type de programme d'immersion en français administrez-vous?

[ ] programme d'immersion totale hâtive
[ ] programme d'immersion partielle hâtive [ ] 35
[ ] programme d'immersion totale tardive
[ ] programme d'immersion partielle tardive

7. Quelle est la fréquence d'utilisation du français dans la documentation affichée à l'école (affiches, travaux des élèves, etc.)?

dans les classes d'immersion	_____%	[ ] 36-37
sur les murs de l'école	_____%	[ ] 38-39
à l'occasion d'événements spéciaux (par exemple, lors de la visite des parents)	_____%	[ ] 40-41

8A. Quelle est la fréquence d'utilisation du français lors des réunions suivantes?

assemblées de l'école	_____%	[ ] 42-43
activités scolaires	_____%	[ ] 44-45
les communications du directeur	_____%	[ ] 46-47
conversation entre les élèves et les enseignants	_____%	[ ] 48-49
communication entre les élèves et l'administration	_____%	[ ] 50-51
conversation dans la salle des enseignants	_____%	[ ] 52-53
réunions des enseignants	_____%	[ ] 54-55

8B. Cette fréquence est:
trop grande [ ] satisfaisante [ ] insuffisante [ ] [ ] 56

Commentaires: _____ [ ][ ] 57-58

_____

9. D'après vous, quel type d'école offre le milieu le plus propice à la réalisation des objectifs du programme d'immersion en français?

[ ] une école en milieu mixte (une école où sont offerts les programmes anglais réguliers et les programmes d'immersion en français) [ ] 59

[ ] un centre d'immersion (une école qui offre le programme d'immersion en français)

[ ] autre (veuillez préciser) _____

10. D'après vous, les parents sont-ils en général satisfaits du programme d'immersion en français qu'offre votre école?

OUI [ ] NON [ ]

Commentaires: _____ [ ][ ] 61-62

_____

11. Parmi les domaines administratifs suivants associés au programme d'immersion en français, quels sont ceux qui vous créent plus de difficultés par rapport à un programme régulier? (Veuillez cocher autant de fois qu'il le faut.)

[ ] Horaire et calendrier [ ][ ] 63-64
[ ] Mise sur pied de programmes de base (programmes d'études)
[ ] Acquisition de matériel pédagogique [ ][ ] 65-66
[ ] Évaluation des enseignants
[ ] Engagement du personnel [ ][ ] 67-68
[ ] Relations avec le personnel
[ ] Relations publiques (exemple: visiteurs, publicité) [ ][ ] 69-70
[ ] Exigences des parents
[ ] Transport par autobus et autres moyens [ ][ ] 71-72
[ ] Trop grand nombre d'élèves dans l'école
[ ] Perfectionnement professionnel des enseignants [ ][ ] 73-74
[ ] Recrutement de suppléants
[ ] Absence du personnel régulier (aux réunions, activités para-scolaires)
[ ] Problèmes de discipline
[ ] Arrivée de nouveaux élèves
[ ] Mutation du personnel
[ ] Organisation de programmes de rattrapage
[ ] Nature des installations
[ ] Autre _____

12. Pour tout autre commentaire concernant les programmes d'immersion en français, veuillez utiliser l'espace ci-dessous.

_____ [ ][ ][ ][ ]
75 - 78

_____

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

ANNEXE 4

LA PROFESSION DANS LE CALCUL DE LA CONDITION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Toutes les réponses aux questions ont été classées d'après les catégories de Statistique Canada:

1) Administrateur

2) Profession libérale ou technicien

3) Personnel de bureau

4) Travailleur dans le domaine des loisirs, des services, du transport et des communications

5) Fermier et professions connexes

6) Bûcheron et travailleur de la forêt, pêcheur, chasseur et trappeur, mineur et autres professions connexes

7) Travailleur de la production et autres professions connexes

8) Vendeur

11) Manoeuvre

À ces catégories, nous avons ajouté:

0) Ne s'applique pas (père ou mère décédé ou séparé)

9) Pas de réponse

10) Ménagère

12) Retraité

13) Chômeur

14) Étudiant

15) Autres (non précisé)

16) Non décidé

17) Autonome

18) Athlète

19) Artiste

Nous avons alors tenté de définir chacune de ces catégories à l'aide de deux indices socio-économiques: celui de Porter et Pineo et celui de Blischen[1]. Le premier indice, celui de Porter et Pineo, est un indice subjectif calculé à partir d'un échantillon de la population canadienne en fonction du "rang social" occupé par 204 professions connues au Canada. Le deuxième indice, élaboré par Blischen à partir du recensement de 1951 et révisé d'après les statistiques de 1961, est une stratification objective des professions fondée sur l'éducation et les revenus de l'employé. Cet indice est plus objectif pour la simple raison que le prestige n'entre pas en ligne de compte. Cependant, il est important de souligner que, même dans le cas d'une stratification objective, le revenu traduit jusqu'à un certain point le prestige et la profession. D'autre part, il faut souligner que le prestige peut être relié au revenu de la profession. Par conséquent, le premier indice (qu'on pourra appeler un indice de la condition sociale) et le deuxième (un indice de la condition économique) mesurent à toute fin utile la même chose. De fait, la corrélation entre un indice de Porter - Pineo et celui de Blischen, pour 88 professions comparables, est de 0,912, soit une corrélation très forte[2]. En se servant de l'indice de Pineo et Porter[3], nous avons attribué des valeurs aux classifications de Statistique Canada que nous avons par la suite utilisées dans notre codage (c'est-à-dire les professions qui ont les codes 1 à 3 inclusivement et 11). Pineo et Porter avaient déjà réalisé cette opération qu'on retrouve dans le tableau A - 1A. Cependant, nous avons dû recalculer les valeurs attribuées aux professions des codes 4 et 6. En effet, Porter et Pineo avaient divisé les professions des codes 4 et 6 en deux, soit:

- les travailleurs dans le domaine des loisirs et des services
- les travailleurs dans le domaine du transport et des communications.

De la même façon, la 6e catégorie a été divisée en trois:

- bûcheron et travailleur de la forêt
- pêcheur, chasseur et trappeur
- mineur et professions connexes

Les résultats ont par la suite été représentés dans un éventail de 1 à 10 et l'on a attribué à la valeur la plus élevée le rang le plus élevé.

---

1 Ces deux méthodes de calcul de l'indice socio-économique sont présentées dans The Canadian Review of Sociology and Anthropology, Vol. 4, No 1, février 1967.

2 Bernard R. Blischen, A Socio-Economic Index for Occupation in Canada, dans The Canadian Review of Sociology and Anthropology, Vol. 4, No 1, février 1967, p. 50.

3 Peter C. Pineo et John Porter, Ocupational Prestige in Canada, dans The Canadian Review of Sociology and Anthropology, février 1967, p. 34.

Nous avons appliqué la même méthode pour les autres réponses qui portaient sur les professions ne cadrant pas avec les catégories de Statistique Canada. Les codes 9 (pas de réponse), 12 (retraité), 15 (autre, non précisé) et 16 (non décidé) ont obtenu un rang équivalent à la moyenne de toutes les professions. Nous avons disposé les professions qui avaient les codes 0 (non applicable), 10 (ménagère), 13 (chômeur), 14 (étudiant), 27 (autonome), 18 (athlète) et 19 (artiste). Nous avons d'abord attribué à la catégorie du code 0, qui correspond au cas où les parents sont décédés ou le couple séparé, une marque équivalente à un assisté social (conformément à l'indice de Porter - Pineo), soit 7,3 ou le 9e rang, plutôt que de lui attribuer une marque de 0 et le 10e rang. Nous avons procédé ainsi pour la raison suivante: si l'un des parents est décédé, le conjoint reçoit alors une sorte de compensation, une forme d'aide sociale. Dans le cas d'une séparation, c'est en général la femme qui a la garde des enfants et qui reçoit une forme d'aide sociale. Par conséquent, dans ces cas, le niveau économique de la famille (les professions combinées des parents) sera calculé en fonction de la profession du parent survivant et de la condition économique d'un assisté social.

La catégorie "ménagère" a cependant présenté un peu plus de difficultés. Les indices de Pineo - Porter et de Blischen ne prennent pas en considération cette profession. Blisch a négligé la ménagère parce que, selon lui, la condition sociale de la famille dépend avant tout de la profession du mari plutôt que de celle de la femme lorsque les deux conjoints travaillent[4].

Par ailleurs, les études ont indiqué que la valeur économique du travail d'une ménagère équivaut à environ 18 000 $. Il est en outre très probable qu'une évaluation du prestige de cette catégorie, comme celle qui a été faite par Porter et Pineo, aurait donné des résultats assez élevés en raison du facteur affectif en jeu.

Si l'on calcule le travail domestique d'un homme qui ne reçoit pas de salaire pour son travail, on obtiendrait un revenu plus élevé. Par exemple, un manoeuvre compétent qui gagne 12 000 $ par année et qui fait toutes les réparations à sa maison, soit le travail d'un menuisier, un plombier, un électricien etc., recevrait un salaire net annuel d'environ 16 000 $. Cependant, ce type de travail domestique peut également être effectué par un médecin ou un juge. Il n'y a pas moyen de le savoir.

Par conséquent, nous devions trouver l'apport "réel" d'une ménagère dans le foyer. Pour obtenir cette valeur, nous nous sommes posé la question suivante: qu'adviendrait-il s'il n'y avait pas de ménagère? Réponse: le père de la famille, engagerait quelqu'un pour prendre soin des enfants et de la maison, selon ses moyens.

En général, ces employés sont payés à des salaires très proches du salaire minimum d'un manoeuvre. Pour cette raison, nous avons décidé de classer la ménagère au même niveau qu'un manoeuvre, soit au 7e rang.

---

[4] Bernard R. Blischen, op. cit., p. 42.

La catégorie "chômeur" (code 13) a obtenu la même valeur qu'un assisté social, conformément à l'indice de Porter et Pineo, soit 7,3 ou le 9e rang. Depuis que les questionnaires ont été distribués à la mi-mai, il est très probable que le chômeur en question soit en chômage prolongé ou qu'il soit assisté social, c'est pourquoi nous les avons mis sur un même pied.

La catégorie "étudiant" a été calculée directement à partir des chiffres donnés par Pineo et Porter. Nous estimons qu'une mère ou un père qui retourne aux études ne le fait pas pour devenir bûcheron (code 6), agriculteur (code 5) ou manoeuvre (code 11). Par conséquent, nous avons calculé une valeur équivalente à la moyenne des professions probables visées par l'étudiant, soit administrateur (code 1), professions libérales et techniciens (code 2), employé de bureau (code 3), travailleur de service (code 4), travailleurs spécialisés (code 7) ou vendeur (code 8). Le calcul a donné 45,85, ce qui place l'étudiant au 4e rang.

Porter et Pineo ne font pas de distinction entre l'administrateur et le travailleur autonome (code 17). C'est pourquoi nous avons isolé les professions autonomes et recalculé leur valeur selon chaque profession (ce qui donne 45,81, soit le 4e rang).

L'étude des réponses nous apprend qu'il y a très peu d'adultes qui occupent les professions des codes 18 (athlète) et 19 (artiste). Au cours des dernières années, ces carrières ont gagné en prestige et en salaire. Dans le cas des artistes, c'est le prestige qui s'est accru et, dans le cas des athlètes, ce sont les salaires. Comme Pineo et Porter n'ont pas retenu ces professions dans leur travail, nous nous sommes servis des valeurs de Blischen. Ainsi, les athlètes ont une valeur de 51,11 et occupent le 3e rang et les artistes occupent le même rang avec une valeur de 52,04.

C'est de cette façon que nous avons obtenu le classement indiqué dans la colonne de droite du tableau A - 1A. Ce classement a servi au calcul de la condition socio-économique des parents.

TABLEAU A - 1A

CLASSEMENT DES PROFESSIONS PAR RAPPORT A LA CONDITION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Code	Catégories professionnelles	Valeurs de Porter-Pineo	Classement de Blischen
0)	Ne s'applique pas (père ou mère décédé ou couple séparé)	--	9*
1)	Administrateur	60,38	1
2)	Profession libérale ou technicien	64,11	1
3)	Employé de bureau	37,46	5
4)	Travailleur dans le domaine des loisirs, des services, des transports et des communications	(39,09)*	4
5)	Fermier et profession connexe	34,98	5
6)	Bûcheron et travailleur de la forêt, pêcheur, chasseur et trappeur, mineur et professions connexes	(29,61)*	6
7)	Travailleur de la production et professions connexes	36,55	5
8)	Vendeur	36,99	5
9)	Pas de réponse	--	Moyenne
10)	Ménagère	--	7*
11)	Manoeuvre	21,47	7
12)	Retraité	--	Moyenne
13)	Chômeur	7,3*	9
14)	Étudiant	(45,85)*	4
15)	Autres (non précisé)	--	Moyenne
16)	Non décidé	--	Moyenne
17)	Autonome	(45,81)*	4
18)	Athlète	(51,11)*	3
19)	Artiste	(52,04)*	3

* Classement et valeur attribués par nous.